

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**LE CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE
DOCUMENTAIRES POUR L'AFRIQUE NOIRE
(CARDAN) : UN CENTRE DE DOCUMENTA-
TION AFRICANISTE**

GERMAINE SAWADOGO

ANNEE : 1983

19^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

LE CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE DOCUMENTAIRES

POUR L'AFRIQUE NOIRE (CARDAN) :

UN CENTRE DE DOCUMENTATION AFRICANISTE .

Mémoire présenté par Germaine SAWADOGO

sous la direction de J.R. FONTVIEILLE

Conservateur responsable de la bibliothèque

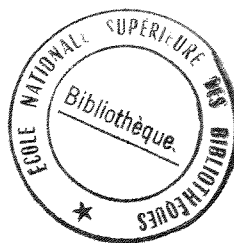
de l' I. P. P. M. S. Montpellier

et de M. WAGNER

Conservateur responsable de la bibliothèque

de l' E. N. S. B. Villeurbanne

1983



1983

39

19 ème promotion

SAWADOGO (Germaine). - Le Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique Noire (CARDAN) : un centre de documentation africaniste : mémoire / présenté par Germaine SAWADOGO ; sous la dir. de J.R. Fontvieille, ... et de M. WAGNER, ... - Villeurbanne : E.N.S.B., 1982. - 66 f. : tableaux.

Bibliographie P. 63-66

Documentation africaniste

Recherche africaniste

Le travail essaie de retracer la vie d'un centre de documentation africaniste français. Grâce à ses activités documentaires, le CARDAN restera quelque chose d'immortel, surtout pour ceux qui l'ont connu et bénéficié de ses services. Aussi son fichier peut-il toujours constituer une source intarissable tant pour les chercheurs africanistes que pour les bibliothèques africaines dans le cadre de l'élaboration de bibliographies nationales rétrospectives.

A nos filles
Servane et Chantal
à qui notre présence
a fait défaut ;
Qu'elles trouvent ici
l'expression de notre
amour maternel

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici nos sincères remerciements à Mr Jean-Roger FONTVIEILLE et à Mme Madeleine WAGNER qui nous ont guidé tout ~~du~~ long de ce travail. Nous n'oublions pas Mme Zophia YARANGA VALDERRAMA et Mr Michel AGHASSIAN tous deux au C.E.A., pour leur aide précieuse en renseignement et documentation.

Notre gratitude s'adresse également au Directeur de l'E.N.S.B., Mr Michel MERLAND, et à tout le corps professionnel qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous communiquer leur savoir et leurs expériences.

Enfin, que tous ceux, parents et amis, qui nous ont apporté leur soutien moral ou matériel, trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION	p. 1
1) - ASPECT HISTORIQUE	p. 4
1.1 - Historique	p. 4
1.1.1 - Naissance du CADAN	p. 4
1.1.2 - Evolution de 1961 à 1970	p. 5
1.1.3 - Evolution de 1970 à nos jours	p. 7
1.2 - Réalisations	p. 9
1.2.1 - Automatique documentaire et travaux associés : 1961 à 1965	p. 9
1.2.1.1 - Le modèle de chaîne documentaire	p. 11
1.2.1.1.1 - La collecte	p. 11
1.2.1.1.2 - L'analyse	p. 12
1.2.1.1.3 - l'exploitation mécanique	p. 15
1.2.1.1.3.1 - Les équipements centraux	p. 15
1.2.1.1.3.2 - Les équipements d'entrée	p. 15
1.2.1.1.3.3 - Les équipements de sortie	p. 16
1.2.1.2 - Le bilan économique	p. 17
1.2.2 - Les travaux de documentation classique : à partir de 1965	p. 21
1.2.2.1 - La bibliographie courante	p. 21
1.2.2.1.1 - A l'initiative seule du CARDAN	p. 21

II

1.2.2.1.1.1 - Les Fiches Analytiques - Fiches Signalétiques	p. 21
1.2.2.1.1.2 - Les Fiches d'Ouvrages	p. 22
1.2.2.1.2 - Bibliographie courante faite par le CARDAN en collaboration avec d'autres institutions	p. 23
1.2.2.1.2.1 - Les Analyses africanistes	p. 23
1.2.2.1.2.2 - La bibliographie ethnogra- phique de l'Afrique sud saharienne	p. 23
1.2.2.1.2.3 - La Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara	p. 23
1.2.2.2 - La bibliographie rétrospec- tive et thématique	p. 24
1.2.2.2.1 - Rétrospective	p. 24
1.2.2.2.2 - Thématique	p. 25
1.2.2.3 - Les outils d'information sur la vie scientifique et les guides de travail	p.25
1.2.2.3.1 - Information sur la vie scien- tifique	p. 25
1.2.2.3.2 - Guides de travail	p. 26
1.2.2.3.2.1 - Guide pour la lecture et l'analyse des documents	p. 26
1.2.2.3.2.2 - Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaine	p. 27
1.2.2.3.2.3 - Essais de nomenclature des populations, langues et dialectes	p. 27
1.2.2.3.2.4 - Le Thésaurus	p.28

2) - ANALYSE DES PUBLICATIONS	p. 29
2.1 - Etudes quantitative	p. 29
2.1.1.- Les Publications périodiques	p. 29
2.1.1.1 - Les Fiches Analytiques - Fiches signalétiques - Fiches d'Ouvrages	p; 29
2.1.1.1.1 - Présentation matérielle	p. 29
2.1.1.1.2 - Indexation	p. 31
2.1.1.1.3 - Remarques	p. 32
2.1.1.2 - Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française : soutenance - Inventaire de thèses africa- nistes de langue française : inscription	p. 34
2.1.1.2.1 - Présentation matérielle	p. 35
2.1.1.2.2 - Présentation intellectuelle	p. 36
2.1.1.2.3 - Remarques	p. 37
2.1.1.3 - La bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara	p. 39
2.1.1.3.1 - Présentation matérielle	p. 39
2.1.1.3.2 - Présentation intellectuelle	p. 39
2.1.1.3.3 - Remarques	p. 39
2.1.2 - Les publications occasionnelles	p. 47
2.1.2.1 - Le Thésaurus	p. 47
2.1.2.1.1 - Principe d'organisation	p. 48
2.1.2.1.2 - Contenu	p; 49

2.1.2.2 - Nomenclature des populations, langues et dialectes de l'Afrique au sud du Sahara	p. 50
2.1.2.2.1 - Présentation matérielle	p. 51
2.1.2.2.2 - Présentation intellectuelle	p. 52
2.1.2.2.2.1 - Partie ethnique et linguistique	p. 52
2.1.2.2.2.2 - Partie bibliographique	p. 53
2.1.2.2.3 - Remarques	p. 54
2.2 - Rôle que pourraient jouer les publications du CARDAN dans une bibliothèque ou centre de documentation africain	p. 55
2.2.1 - Accroissement des collections	p. 55
2.2.2 - Elaboration de bibliographies nationales	p. 58
2.2.3 - Nécessité d'une coopération	p. 60
CONCLUSION	p. 62
Bibliographie	p. 63
Annexes	

LISTE ALPHABETIQUE DES SIGLES UTILISES

A U P	: Accès universel aux publications
A U P E L F	: Association des universités partiellement ou entièrement de langue française
B I L	: Bulletin d'information et de liaison
C A D A N	: Centre d'analyse documentaire pour l'Afrique Noire
C A R D A N	: Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique Noire
C E A	: Centre d'études africaines
C I D A	: Comité inter-bibliothèques pour la documentation africaine
C N D A	: Centre national de documentation agricole
C N R S	: Centre national de la recherche scientifique
C N R S T	: Centre national de la recherche scientifique et technique
D A S	: Documentation analytique spécialisée
D G R S T	: Délégation générale à la recherche scientifique et technique
E B A D	: Ecole des bibliothécaires archivistes et documentalistes de Dakar
E P H E	: Ecole pratique des hautes études
Euratom	: Organisation atomique européenne
I A I	: International african institute
I F L A	: International federation library association
I N E	: Institut national d'éducation
S E S D	: Service d'études sémiologiques et documentaires
Syntol	: Syntagmatically organized langage

I N T R O D U C T I O N

Les systèmes d'information en matière de documentation, dans beaucoup de pays en développement, sont considérés comme des établissements non productifs, voire inutiles, pour lesquels des mesures quant à leur promotion sont reléguées au second plan. Aucune structure n'est mise en place pour favoriser leur développement.

Combien de pays africains, en 1983, ne disposent toujours pas de Bibliothèque Nationale, ou de Dépôt Central d'Archives ? Combien considèrent la formation de personnel qualifié en la matière, comme des services perdus, qu'on aurait pu utiliser à autre chose, tel que former des cadres en économie sociale, en agriculture, et pourquoi pas, en cinéma ou en tourisme ?

Cependant, le développement économique et social d'un pays, ne peut se faire sans information. Les dirigeants devraient être conscients du fait qu'elle est aussi nécessaire, et joue un rôle aussi important que l'éducation, pour le développement d'une nation. John C. LORENZ dans "Le rôle des bibliothèques dans le développement économique et social" dit ceci : "L'information et l'éducation constituent dans tous les pays, deux facteurs essentiels du développement économique et social. Les livres, les brochures, les périodiques, les films et les autres types de matériel de bibliothèque sont des instruments indispensables à tous les niveaux de l'éducation, depuis l'alphabétisation jusqu'à l'enseignement supérieur et aux cours de perfectionnement pour adultes. Ils présentent aussi une importance capitale pour la formation sociale et économique : (instructions sanitaire, agricole, professionnelle, etc .. [...]) Outre leur rôle culturel, elles

(les bibliothèques) apportent une contribution essentielle au progrès économique et social de chaque pays, Etat ou collectivité" (1)

Certains responsables commencent à ressentir la nécessité de l'existence de systèmes d'information dans un pays, et mettent tout en oeuvre pour promouvoir l'installation de pareils établissements. C'est ainsi que l'on voit dans certains ministères ou directions, la mise sur pied de services de documentation et d'archives, ou de petites institutions à l'intérieur desquelles on retrouve les trois sections : bibliothèque, documentation et archives. Cependant, il n'est pas facile pour ces institutions, quelle que soit la bonne volonté du promoteur, de fonctionner comme elles devraient le faire, et ceci pour plusieurs raisons :

- d'abord le budget qui leur est affecté ne leur permet pas de s'équiper convenablement aussi bien en matériel qu'en documents.

- le personnel qualifié fait parfois défaut.

- le faible développement des moyens d'information dans le pays, ne rend pas facile le problème de choix et d'acquisitions en matière documentaire.

C'est surtout ce dernier point qui nous a motivé dans le choix de notre sujet : "Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire (CARDAN) : Historique et analyse des publications". Car être responsable d'une bibliothèque ou d'un service de documentation, c'est bien sûr gérer l'information qui s'y trouve afin de la mettre

(1) : LORENZ (John C.). - Le rôle des bibliothèques dans le développement économique et social. (In Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques : Vol. XVI, 1962, sept-oct. n° 5 ; P. 242-249).

à la disposition du public, mais c'est aussi acquérir et accroître les collections, de manière à ce que les utilisateurs potentiels trouvent l'information dont ils ont besoin. Pour cela, le bibliothécaire dispose de moyens assez variés, qui vont de l'annonce du quotidien, au répertoire bibliographique, en passant par le catalogue d'éditeur ou de vente.

Un des moyens dont peut disposer le bibliothécaire est constitué par les publications périodiques ou occasionnelles de certains organismes nationaux ou étrangers.

Aussi, nous a-t-il paru intéressant d'étudier un de ces organismes et ses publications, et de voir dans quelle mesure ces publications pourraient nous servir dans notre future tâche.

Ce qui nous amènerait dans une première partie à présenter le CARDAN et ses publications ; dans une deuxième partie, nous analyserons ces publications, et nous essayerons de voir en quoi elles pourraient intéresser le Centre National de Documentation Agricole (C.N.D.A.) du ministère du Développement Rural de Haute-Volta, et partant, de tout pays africain en général.

Beaucoup de ces publications ont cessé de paraître, mais nous pensons qu'elles contiennent des informations encore utilisables, surtout dans un pays où les systèmes documentaires connaissent un sort peu enviable.

I) - ASPECT HISTORIQUE

1.1 - Historique

1.1.1 - Naissance du CADAN(2.)

La création du Centre d'Analyse Documentaire pour l'Afrique Noire (CADAN), est liée à celle du Centre d'Etudes Africaines (C.E.A.) de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes - VIème section, devenue Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1976.

Le C.E.A. fut créé en 1956 (3), et devait servir de centre de documentation aux étudiants, chercheurs et enseignants, intéressés par les études africanistes qui venaient de débiter à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes - VIème section.

Le développement de ces enseignements fit ressentir la nécessité de la création d'un centre d'accueil et d'orientation. En 1958, le C.E.A. fut reconnu comme tel, la "partie documentation devenant une section de ce centre". (4)

Avec l'évolution des événements politiques en Afrique (naissance des mouvements nationalistes, indépendances, décolonisation), les études africanistes allaient connaître un grand essor. Le secteur documentation se développa, et en 1959, fut dénommé Centre d'Analyse Documentaire pour l'Afrique Noire (CADAN) (5), un centre à résonance internationale.

Madame Burke s'occupa de ce centre jusqu'en 1960, en dépouillant systématiquement un certain nombre de revues africanistes en français et en anglais, et les bibliographies fournies par ces revues.

(2) : Cette dénomination est utilisée avant 1966.

(3) - (4) : F. Petit.- Un secteur de la recherche africaniste française, l'africanisme à l'E.P.H.E. VIème section. - E.P.H.E., 1971 (P. 367)

(5) F. Michel-Dreyfus. - Le Centre d'Etudes Africaines de l'EPHE - VIème section.

1.1.2 - Evolution de 1961 à 1970

Entre 1961 et 1965, le CADAN devait fonctionner comme un centre expérimental de documentation scientifique automatisée, en collaboration avec la Section d'Automatique documentaire (SAD) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et le Service d'Etudes Sémiologiques et Documentaires (S.E.S.D.). Il est alors sous la responsabilité de Madame Françoise IZARD (1961-1965) (6)

En 1965, il est rattaché au Service d'Echanges d'Informations Scientifiques de la Maison des Sciences de l'Homme, tout en restant organiquement lié au C.E.A. A partir de cette date, le CADAN va connaître une grande activité documentaire, répondant ainsi au besoin des chercheurs, aussi bien en France qu'à l'étranger.

En 1966, le centre étend son activité à un autre secteur : celui de la recherche ; d'où son nom définitif : Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire (CARDAN).

De 1966 à 1968, il est sous la direction de Monsieur René Bureau (7). Après la démission de ce dernier en juillet 1968, la direction est assurée à titre temporaire par le Secrétariat des Aires Culturelles de l'E.P.H.E., en collaboration avec un comité de gestion élu par l'ensemble du personnel (8). Le changement de direction allait avoir pour conséquence, la modification de l'organisation même du centre : jusqu'en juillet 1968, les divers secteurs d'activités du CARDAN se regroupaient en 5 sections :

(6) F. Michel-Dreyfus. - Le Centre d'Etudes Africaines de l'E.P.H.E. - VIème section ; bilan et activités (In Cahier d'Etudes Africaines, vol. XII - n° 48 - 1972 ; P. 670-708)

(7) : F. Petit.- Un secteur de la recherche africaniste française, l'africanisme à l'EPHE-VIème section - EPHE, 1971 (P.368)

(8) : Rapport d'activités 1968 - 1969.

- La section d'analyse documentaire pour les Fiches Analytiques, les african abstracts, les analyses africanistes.

- La section de la documentation générale pour les sources d'informations africanistes, le fichier général, les fiches d'ouvrages, le dépouillement des périodiques, l'inventaire des périodiques et des institutions, les travaux de terminologie.

- La section des documents spécifiques, avec les travaux sur les ethnies, les traditions orales, le bulletin de la recherche africaniste francophone.

- La section bibliothèque.

- La section administration et secrétariat.

Après juillet 1968, il va y avoir une restructuration qui aboutit à une redistribution des responsabilités, correspondant chacune à une unité de travail effectué au CARDAN. Ainsi, de cinq sections on aboutit à onze unités qui sont :

I - Dépouillement des périodiques et Analyses.

II- Fiches d'ouvrages.

III - Fichier général.

IV- Thésaurus.

V - Répertoire des chercheurs.

VI- Bulletin de la recherche africaniste francophone.

VII-Services d'informations africanistes et bulletin d'information.

VIII-Ethnies.

IX- Traditions orales.

X - Bibliothèque

XI- Administration et secrétariat. (9)

Cette restructuration avait pour but, d'apporter une plus grande efficacité au niveau de chacune des activités.

Un second évènement était intervenu au CARDAN en 1968 : c'est son transfert du Musée des Arts Africains et Océaniens (293, avenue Daumesnil), aux locaux de l'Institut d'Etudes Politiques à Nanterre (Rue de Rouen) en octobre 1968.

1.1.3 - Evolution de 1970 à nos jours

En 1970, sous la direction de Monsieur Marc Augé, il est procédé au regroupement géographique du C.E.A. et du CARDAN, au 20, rue de la Beaume, à Paris VIIIème. Ils constitueront désormais, une seule section (10).

Ce regroupement aura des conséquences très importantes pour le CARDAN, la première étant la fusion de sa bibliothèque avec celle du C.E.A., et celle de son fichier de documentation avec celui du C.E.A. Plus tard, ses services souffriront également de cette fusion. Ainsi, des onze unités de travail en 1968, il n'en restait plus que cinq en 1972, puis quatre en 1974, les autres ayant, soit disparu (cas du répertoire des chercheurs, Bulletin de la recherche africaniste, tradition orale), soit été récupérés par le C.E.A. (cas du bulletin d'information, l'administration et secrétariat). Les quatre services qui survivaient en 1974 étaient :

- Le service de documentation analytique et spécialisée (DAS), correspondant à l'activité des fiches analytiques.

- Le service des fiches d'ouvrages.

- Le service des populations et langues d'Afrique Noire.

- Le fichier général. (11)

(10) : F. Petit . - Un secteur de la recherche africaniste française ; l'africanisme à l'EPHE - VIème section.

(10 bis) : ce regroupement a eu lieu le 15 avril 1970.

(11) : Rapport d'activités 1974.

Ces services portaient le nom de "services documentaires (Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire) ". Cette partie du C.E.A. était "consacrée à mettre à la disposition des spécialistes, des chercheurs, des enseignants et étudiants, une information et une documentation concernant la recherche et les travaux africanistes" (12)

A partir de 1976, l'activité documentaire du CARDAN va considérablement baisser. Ceci est dû à plusieurs raisons, les plus essentielles étant un défaut financier, et un défaut organisationnel :

- En effet, les possibilités financières ne lui permettent plus d'avoir une activité d'édition aussi importante que dans les années 1965 ou 1968.

- Il n'existe plus de groupes de travail et d'animation comme par le passé. Les seuls ~~secteurs~~ secteurs qui ont pu se maintenir jusque là, se sont retrouvés avec des groupes de travail formés d'une seule personne : c'est le cas du groupe "Thésaurus", où finalement il n'y avait plus que Madame BRUPP, ou du service de documentation analytique et spécialisée (DAS), qui s'est réduit à Monsieur Michel Aghassian.

Cet état de fait va aboutir à la disparition totale du CARDAN en mai 1980.

Nous parlons de disparition totale, car le CARDAN n'existe plus en tant que tel, comme un service ayant une activité propre. Cependant, ce centre a joué un si grand rôle dans le domaine de la documentation et d'aide aux chercheurs africanistes, que, bien que n'ayant plus une existence concrète au niveau du C.E.A., un certain nombre d'éléments a survécu, et de ce fait, rend compte de l'importance passée du CARDAN :

Nous rappelons ici, qu'il a enrichi la bibliothèque du C.E.A. lors de la fusion.

On retrouve aujourd'hui l'adjonction du sigle "CARDAN" aux publications à caractère documentaire du C.E.A.

- Les deux publications périodiques actuelles du C.E.A. :

. Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au sud du Sahara : sciences humaines et sociales

. Répertoire des thèses africanistes françaises

sont en fait, le fruit des activités du CARDAN. Nous y reviendrons plus longuement dans la troisième partie.

- Enfin la "Chronique bibliographique" actuelle (analyses et comptes-rendus de nouveaux ouvrages parus) au niveau des Cahiers d'Etudes Africaines, est une activité, qui était jadis effectuée par un secteur du CARDAN : le service de documentation analytique et spécialisée (D.A.S.).

A cela s'ajoute le fait qu'un certain nombre d'utilisateurs qui ont connu le CARDAN et bénéficié de ses services, regrettent aujourd'hui sa disparition. Selon les informations d'un ancien responsable de secteur d'activité au CARDAN, beaucoup de gens réclament la réinstitution de ce centre, dont les services sont irremplaçables, fort utiles, aussi bien pour le chercheur africaniste francophone en sciences humaines et sociales, que pour le sociologue, l'ethnologue, le bibliothécaire ou le documentaliste africain.

1.2 - REALISATIONS

1.2.1 - Automatique documentaire et travaux associés : 1961-1965

Entre 1961 et 1965, les activités du CARDAN étaient centrées autour d'une expérience de traitement automatique de la documentation scientifique. Il avait pour

mission "d'élaborer et de tester un langage documentaire normalisé, sociologique et ethnologique, permettant l'automatisation de la recherche documentaire, à l'aide d'ordinateurs". (13)

L'opération a été financée par trois organismes : le CNRS, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et l'Euratom (Organisation Atomique Européenne), et dirigée par Monsieur Jean-Claude Gardin.

Deux expériences pratiques ont été réalisées :

- La première en 1962, en collaboration avec le Service d'Etudes Sémiologiques et Documentaires (S.E.S.D.) et la Section d'Automatique documentaire du CNRS, sur un corpus de 3.000 textes, dont 1.500 étaient fournis par le CARDAN.

- La deuxième expérience a eu lieu en 1964 et 1965, dans le cadre d'un contrat passé avec la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique. Elle a été menée par la Section d'automatique documentaire, sur un corpus de 6.000 textes, exclusivement fournis par le CARDAN.

Les résultats de ces deux expériences ont paru, respectivement en 1964 et 1966 dans :

- CROS, R.C ; GARDIN, J.C ; LEVY, F. -

L'automatisation des recherches documentaires : un modèle général, le SYNTOL. Paris ; Gauthier - Villars, 1964, 250 p.(14)

- CNRS, Section d'automatique documentaire,
Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée,
Rapport 1/1966, CADAN - DGRST. - Paris, mars 1966 (15)

Ce rapport a fait l'objet d'une publication en 1967, dans la collection : Documentation et information chez Gauthier-Villars.

(13) R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire : CARDAN, mars 1967, 18 p. (P.2)

(14)-(15) R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherches Documentaires pour l'Afrique Noire : CARDAN, mars 1967, 18 p. (P. 5).

Cette étude visait deux objectifs :

- La mise sur pied d'un modèle général pour le traitement automatique des informations.

- L'établissement du bilan économique d'une telle opération (16).

Ceci explique la rigidité et la minutie du programme et de son exécution.

1.2.1.1 - Le modèle de chaîne documentaire

"L'ambition théorique du modèle est de résumer, sous forme d'une suite nécessaire de procédures logiquement enchaînées, l'ensemble des opérations qui permettent de fabriquer quelques produits que ce soit, à partir de matériaux également quelconques". (17) Il est décrit selon les trois phases principales du traitement :

- La collecte
- L'analyse
- L'exploitation mécanique

1.2.1.1.1 - La collecte

Est prise en considération, non pas l'acquisition systématique des documents concernant un domaine donné, mais les tâches qui concernent la présentation des matériaux à l'entrée d'une chaîne de traitement. (18) Ainsi, chaque document sera équipé des éléments suivants :

(16) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco, vol. 21, n° 5, sept-oct 1967, P.P. 254-263).

(17) Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée/par F. Alouche, N. Bely, R.C. Cros, J.C. Gardin ...[et al]. - Paris : Gauthier-Villars, 1967. XII - 324 P. (P. 23).

(18) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco, vol. 21, n° 5, sept-oct 1967. - P. 254-263).

. D'abord, les références ou données signalétiques.

.A ces données, seront associés des codes extrinsèques, qui guideront les travaux ultérieurs pour chaque document. Ces codes se composent d'un numéro de référence obligatoire, qui désigne le document de façon univoque, et d'un certain nombre de codes dits codes de services, utilisés selon le mode de traitement qui sera réservé au document : selon qu'il sera signalé, résumé, et/ou qu'il devra figurer dans des publications bibliographiques, dans des fichiers ; selon son accessibilité ou les conditions de sa diffusion.

. Enfin, un dernier code, dit code de traitement, aiguillera les documents vers les différents services d'analyse et d'exploitation.

Chacun de ces services recevra un exemplaire du bordereau signalétique du document, "où figurent outre les références bibliographiques, divers codes de service, indiquant pour chaque document, sa localisation éventuelle, la nature de l'analyse dont il doit faire l'objet, sa destination dans la chaîne de fabrication". (19)

1.2.1.1.2 - L'Analyse

A ce niveau, on a trois tâches principales : la condensation, la traduction et l'indexation.

Dans le modèle, seule la dernière opération est détaillée, les deux premières, bien que souvent exécutées, sont considérées comme facultatives. L'indexation est qualifiée de "centrale", et son rôle important, "dans la mesure où les conventions adoptées ont alors une influence

(19) Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée/
par F. Alouche, N. Bely, R.C. Cros, J.C. Gardin ...[et.al.] -
Paris : Gauthier-Villars, 1967. - XII - 324 p. (P. 23).

sur la nature des données et sur les modalités ultérieures de l'exploitation". (20)

Le modèle d'indexation utilisé est conforme dans ses grandes lignes, à celui du SYNTOL (Syntagmatically Organized Language) (21) dont les principes sont les suivants :

- Les documents sont indexés à l'aide d'un inventaire de concepts qui "se présente sous la forme d'un lexique ordonné, hiérarchisé, auquel est adjoint une syntaxe ou ensemble de règles d'utilisation". (22)

- Les unités lexicales doivent satisfaire aux conditions suivantes :

. Avoir une signification aussi stable que possible.

. Avoir un usage bien défini dans des contextes documentaires spécifiques.

. Avoir une définition telle qu'il ne puisse pas y avoir de confusion avec des concepts voisins. (23)

Pour cela, parallèlement à l'inventaire des concepts retenus, deux outils de travail avaient été mis au point :

. Un dictionnaire donnant la définition des termes retenus dans le cadre du lexique, et leur règle d'emploi.

. Un thésaurus répertoriant les notions non retenues dans le lexique, avec des renvois aux concepts ou aux groupes de concepts susceptibles de les traduire.

(20) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco, vol. 21, n° 5, sept-oct 1967. - P.P. 254-263).

(21) *Idem*

(22) *Idem* (20)

(23) R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaires pour l'Afrique Noire. - Mars 1967, 18 p. (P.2).

- Enfin, "le lexique proprement dit est ordonné selon un agencement arborescent où les concepts (ou termes) sont regroupés à l'intérieur d'ensembles sémantiques homogènes (ou classes), emboîtés les uns dans les autres". (24)

Signalons toutefois, que l'analyse des documents est faite, "non à partir du document in extenso, mais de résumés établis par les analystes, mettant en évidence les points essentiels de l'étude" (25). En effet, l'analyste détermine au cours de sa lecture, les différents points centraux ou thèmes, contenus dans le texte, et procède à un découpage de celui-ci, en autant de séquences qu'il y a de thèmes abordés. Le découpage non plus ne suit pas nécessairement la forme discursive (phrases, paragraphes ou chapitres), "mais peut procéder à des regroupements de ces diverses unités de présentations typographiques. Chaque unité de signification ainsi isolée, devient une unité de traitement faisant l'objet d'un résumé puis d'une traduction en langage documentaire Syntol" (26)

Notons enfin qu'un guide pour l'analyse et la lecture des documents - avait été mis au point pour faciliter le travail de résumés.

(24) R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire. - Paris : CARDAN, 1967. - 18 p. 5P. 3).

(25) R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherches Documentaires pour l'Afrique Noire. - Paris : CARDAN, 1967. - 18 p. (P. 4).

(26) CADAN. - Rapport d'activités 1962.

1.2.1.1.3 - L'exploitation mécanique

Pour préserver la généralité du modèle, la nature des machines n'aurait pas dû intervenir. Mais "les programmes sont liés à la catégorie des machines, pour lesquelles ils ont été conçus" (27). Aussi serait-il intéressant de décrire les outils et matériels employés. Rappelons que les données ont été enregistrées sur un ordinateur IBM 7090 (28).

1.2.1.1.3.1 - Les équipements centraux

L'on a prévu l'utilisation de calculateurs électroniques ; par ce choix, étaient exclus les sélecteurs par coïncidence optique ou lecture photographique, et ceci pour deux raisons :

- d'une part, pour ne pas limiter le volume de données "riches", la structure des organisations sémantiques ne devant subir aucune restriction technologique.

- d'autre part, les opérations complexes liées à la recherche retrospective ou à l'édition des résultats, ne peuvent être exécutées que par des ordinateurs (29).

1.2.1.1.3.2 - Les équipements d'entrée

Le choix s'est porté sur la machine à bandes perforées, compte-tenu du fait que ni les documents eux-mêmes, ni leurs résumés, ne seraient stockés sur ordinateur. Cependant, un autre enregistrement sur cartes perforées était fait simultanément en guise de comparaison.

(27) Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée/ par F. Alouche, N. Bely, R.C. Cros, J.C. Gardin ... et. al. .- Paris : Gauthier-Villars, 1867. - XII - 324 p. (P. 45).

(28) CADAN. - Rapport d'activités 1962.

(29) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco, vol. 21, n° 5, sept-oct 1967, P.P. 254-263).

1.2.1.1.3.3 - Les équipements de sortie :

Ont été utilisés :

- des tabulatrices courantes, connectées aux calculateurs
- des machines à bandes perforées, utilisées aussi bien comme organe d'entrée que de sortie.
- des appareils de photocomposition

Ces divers éléments ont été utilisés, afin d'illustrer la diversité des formes d'édition automatique.

Notons enfin qu'un métalangage a été créé dans le but de "fournir les termes et les règles nécessaires à l'expression des demandes, ou thèmes de recherche dans l'exploitation documentaire". (30) Il permet le traitement de questions tant isolées que regroupées. Afin de rendre possible son application à tout calculateur, un programme de traduction a été décrit. Celui-ci, à partir d'expressions spécialisées, "aboutit à des listes d'instructions FORTRAN, qui constituent le programme d'exécution proprement dit". (31)

Enfin, un programme d'édition a été mis au point pour permettre la composition des produits : disposition du texte dans la page ; segmentation horizontale (découpage en lignes) ; justification horizontale (agencement des lignes sur une droite). (32)

Après un bref aperçu des différentes composantes du modèle général mis en place pour cette expérience, essayons de voir le second objectif visé, à savoir l'établissement du bilan économique.

(30) Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée / par F. Alouche, N. Bely, R.C. Cros, J.C. Gardin ... [et. al.]. - Paris : Gauthier-Villars, 1967. - XII - 324 p. (P. 141).

(31) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : une économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco à l'intention des Bibliothèques, vol. 21, n° 5, sept-oct. 1967, P.P. 254-263).

(32) Idem

1.2.1.2 - Le bilan économique

Le bilan économique réunit tous les coûts que pouvait engendrer chaque étape de la chaîne de traitement, en personnel, fournitures, machines etc ... Il a permis donc d'établir des rapports entre les coûts des divers travaux qui se sont déroulés.

C'est ainsi qu'il a été constaté que l'indexation représentait entre le tiers (1/3) et la moitié (1/2) du coût total du stockage des données ; tandis que la perforation des bandes ou des cartes et la mise en mémoire étaient aussi coûteuses que l'indexation. Ce qui a permis de conclure qu'une éventuelle mécanisation de l'indexation ne devrait pas peser beaucoup dans l'abaissement du coût global de la documentation automatique.

En outre, l'expérience a permis de noter la possibilité d'obtenir divers produits documentaires, à partir d'un seul enregistrement des documents : des listes de titres, des bibliographies analytiques sur la base d'une sélection appropriée, des bibliographies spécialisées, périodiques ou à parution unique etc...

Au niveau des machines, on a pu relever une insuffisance des équipements d'entrée. Aussi a-t-on souhaité :

- Une évolution du matériel.
- Un développement des machines adapté à l'enregistrement des données.

A la suite de ces analyses, a été dressée une liste des fonctions mécaniques élémentaires souhaitables en documentation. (32)

Nous vous proposons un tableau récapitulatif donnant le coût du stockage des informations.

(32) Francis Levy. - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : une économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In Bull. de l'Unesco, vol. 21, n° 5, sept-oct 1967, P.P. 254-263).

TABLEAU RECAPITULATIF MONTRANT LE COUT DU STOCKAGE DES INFORMATIONS (33)

STOCKAGE	COUT PAR DOCUMENT (en Francs)	
	Bandes perforées	Cartes perforées
(a) Signalement et indexation	5	
(b) Enregistrement	5,97	2,18
(c) Mise en mémoire	2,54	1,53
(d) Total b + c	8,51	3,71
(e) Total a + b + c	13,51	8,71

(33) Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée pour F.Alouche, N.Bely, J.C.Gardin,... et, al . Paris : Gauthier - Villars, 1967.

L'expérience du CARDAN nous fait toucher du doigt, tous les problèmes qui attendent tout centre de documentation ou toute bibliothèque qui veut se lancer dans la voie de l'automatisation. Celui-ci doit réunir un capital budgétaire très important, un matériel adéquat, et surtout un personnel scientifique et technique très qualifié pouvant assurer le bon fonctionnement d'un tel service ; car, comme le faisait remarquer Madame Madeleine Wagner : "A quoi servirait de rassembler judicieusement les stocks documentaires, sans en même temps être assuré qu'il y a aussi un personnel formé à traiter et à exploiter ces stocks" (34). Par conséquent, il serait assez dangereux d'entreprendre une telle opération sans s'assurer que toutes ces conditions seront remplies en permanence.

Nous n'ignorons pas qu'un certain nombre d'outils utilisés au cours de cette expérience ont beaucoup évolué, notamment le matériel mécanique, mais l'expérience en elle-même pourrait servir d'instrument de référence ou de comparaison. Cette comparaison pourrait d'ailleurs se situer à un tout autre niveau, qui est celui de l'évolution des techniques.

Parallèlement à cette expérience d'automatisation, le travail de dépouillement des périodiques et ouvrages reçus, commencé par Madame Burke, a continué et s'est même accentué afin de réunir le maximum d'éléments qui serviront à l'enregistrement des données.

Par la suite, le centre a dépouillé systématiquement toutes les sources d'information courante, afin d'alimenter toute une série de fichiers de consultation, et préparer des publications ultérieures. (35)

(34) - Madeleine Wagner. - Les bibliothèques et l'utilisation des organisateurs ou bibliothèque et informatique : rapport introductif. Montpellier : Cercle d'études des bibliothèques d'Aquitaine - Languedoc, 1968. - 13 p ; 23 cm (3.1, P).

(35) - R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire ; mars 1967, 18 p.(P.7)

Parmi ces publications, nous pouvons citer :

- La liste provisoire des institutions ayant trait à l'Afrique Noire - CADAN, 1961, 38 p ronéo. Cette liste ne mentionne que le nom et l'adresse des institutions recensées. Elle a été élaborée à partir du fichier des institutions africanistes.

- Un répertoire des périodiques dépouillés par le Centre d'Analyse et de Recherche Documentaire pour l'Afrique Noire - CADAN, 1961, 33 p. ronéo. Il recense environ 800 titres, qui en fait ne se limitent pas aux seuls périodiques dépouillés par le CARDAN, mais incluent d'autres périodiques se trouvant dans des bibliothèques parisiennes. (36) Ce répertoire a été republié en 1964, et comportait cette fois-ci 49 pages. Il a été réalisé à partir du fichier des périodiques africanistes et des périodiques d'intérêt général, publiant des documents de sciences humaines et sociales sur l'Afrique Noire.

- Un contrat passé avec l'Unesco a permis de mener à terme les travaux entrepris sur le Répertoire mondial des chercheurs africanistes (37). Il a été publié par l'Unesco en 1963, et regroupe plusieurs milliers de notices. Il pourrait servir d'instrument d'évaluation du développement des études africanistes pendant cette période là. Le travail a été facilité par la présence et la richesse du fichier des chercheurs africanistes.

- Nous citerons enfin le répertoire : Institutions engaged in economic and social planning in Africa : Institutions effectuant des travaux dans le domaine de la planification économique et sociale en Afrique, publié en 1964. Il a été préparé pour l'Unesco, en collaboration avec le Conseil International des Sciences Sociales.

(36) - CADAN : Rapport d'activités 1962.

(37) - RUPP (Britta). - Le Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique Noire (CARDAN). - (In : Afrika spectrum - Hamburg, 2 - 71 P.P. 107-111).

1.2.2 - Les travaux de documentation classique :
à partir de 1965.

Après l'expérience d'automatisation (1961-1965), l'application régulière de la méthode avait été envisagée pour 1969. Aussi, dès 1965, le CARDAN a entrepris la publication d'un certain nombre de produits documentaires, destinés à diffuser les informations recueillies, et traitées par des moyens traditionnels.

Ces produits peuvent se répartir en bibliographie courante, en bibliographie rétrospective et thématique, en éléments d'information sur la vie scientifique, et en guides de travail.

1.2.2.1 - La bibliographie courante

Elle est assurée par plusieurs publications. Une partie de ces publications a été réalisée par le CARDAN seul, une autre partie représente des collaborations du CARDAN avec d'autres institutions. Dans la première catégorie, nous constatons que les publications se présentent essentiellement sous forme de fiches, d'où leur nom Fiches... Elle regroupe les Fiches analytiques, les Fiches signalétiques, et les Fiches d'ouvrages, auxquelles les utilisateurs pouvaient souscrire des abonnements.

1.2.2.1.1 - A l'initiative seule du CARDAN

1.2.2.1.1.1 - Les Fiches analytiques (F.A.) -
Fiches signalétiques (F.S.)

Les Fiches analytiques (F.A.) ont paru de 1965 à 1969, et ont eu une périodicité trimestrielle. Elles recensaient essentiellement :

- des articles publiés dans des périodiques ou des séries de monographies.
- des ouvrages collectifs et des actes de congrès.
- des documents à faible diffusion : brochures ou rapports.

Les Fiches signalétiques (F.S.) recensaient les mêmes catégories de documents, mais le contenu se différenciait de celui des F.A., par l'absence de résumés ou d'analyses.

En effet, il n'y avait pas duplication entre les deux séries, car la deuxième recensait soit des "documents brefs, à titre superficiel ou à titre suffisamment explicite" (37), pour lesquels on ne juge pas nécessaire d'en faire un résumé, soit des documents qu'on n'a pas pu se procurer pour en faire un résumé. En fait, F.A. et F.S. étaient complémentaires, et par conséquent faisaient l'objet d'une publication simultanée, considérées comme formant une seule publication, à laquelle les utilisateurs souscrivaient un abonnement unique. (38)

1.2.2.1.1.2 - Les Fiches d'ouvrages (F.O.)

Elles avaient d'abord été diffusées par le CARDAN, en collaboration avec le Centre of African Studies de Cambridge, de 1964 à 1966, puis par le CARDAN seul à partir de 1966 (39).

Elles recensent les ouvrages imprimés ou non, et les brochures paraissant sur l'Afrique au sud du Sahara, et édité en Europe ou en Afrique. Les notices bibliographiques sont rarement analytiques.

Les F.O. faisaient l'objet d'un abonnement différent de celui des F.A. et F.S. Elles ont cessé de paraître en 1977.

(37) CARDAN. - Notes à l'usage des documentalistes et bibliothécaires. - Paris : CARDAN, 1966. - 7 p. (P. 1).

(38) Idem

(39) Jean-Roger FONTVIEILLE. - Manuel de bibliographie africaine (actuellement à l'impression à l'Unesco).

1.2.2.1.2 - Bibliographie courante faite par le CARDAN en collaboration avec d'autres institutions

1.2.2.1.2.1 - Les Analyses africanistes

Elles sont l'édition française des African abstracts de l'International African Institute (I.A.I.) de Londres, auxquelles le CARDAN a collaboré de 1965 à 1972, en fournissant les analyses des documents en langue française. En 1967, afin d'atteindre un public plus large, le CARDAN a entrepris la publication de l'édition française, intitulée "Analyses africanistes". Cette publication a cessé^{de paraître} en 1971, par manque d'abonnés.

1.2.2.1.2.2 - La bibliographie ethnographique de l'Afrique sud saharienne

Publiée par le Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren (Belgique), cette bibliographie a bénéficié du concours précieux du CARDAN, de 1971 à 1977. La contribution du CARDAN porte sur les analyses d'articles et d'ouvrages publiés en France, en Suisse, et dans les Etats francophones de l'Afrique Noire.

Le contrat entre les deux institutions a pris fin en 1978, et l'on peut aisément constater qu'à partir de cette date, les notices de la Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud saharienne, ne comportent presque plus d'analyses.

1.2.2.1.2.3 - Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara

Elle était établie en collaboration avec la Bibliothèque Nationale, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, et le CARDAN, tous les trois membres du C.I.D.A. (Comité inter-bibliothèque pour la documentation africaine). Elle était publiée dans le cadre du Bulletin d'information et de liaison, et peut être considérée comme l'ancêtre de la Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au sud du Sahara : sciences humaines et sociales.

Elle recensait des publications intéressant l'Afrique au sud du Sahara, qui ont paru en France, quelque soit leur langue, ou qui ont été publiées par des organismes français, publics ou privés, installée en Afrique.

1.2.2.2 - La bibliographie rétrospective et thématique

1.2.2.2.1 - Rétrospective

En collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères chargé de la coopération, le CARDAN a publié en 1967 : l'Afrique Noire d'expression française. Sciences sociales et humaines. Guide de lecture.

Il s'agit d'une bibliographie analytique rétrospective des ouvrages essentiels sur l'Afrique d'expression française (40) ; 1841 notices ont été élaborées.

La deuxième bibliographie rétrospective que nous retiendrons est la liste mondiale des périodiques en sciences sociales : Etudes africaines. Elle a été établie par le CARDAN, en collaboration avec le Service d'échange d'informations scientifiques (SEIS) de la Maison des sciences de l'homme. Cette bibliographie est une liste raisonnée des principaux périodiques africanistes. Elle a été publiée en 1969.

Parmi les bibliographies rétrospectives, nous n'oublierons pas de mentionner la contribution du CARDAN à l'élaboration des bibliographies nationales de certains pays d'Afrique Noire francophone, tels que la Guinée, la Haute-Volta ou le Togo. Ainsi, en ce qui concerne la Haute-Volta, a été élaboré par Françoise Izard (directrice du CARDAN de 1961 à 1965), en collaboration avec P.H. Bonnefond et M. d'Huart, la bibliographie générale de la Haute-Volta 1956-1965. Elle a été publiée en 1967.

(40) RUPP (Britta). - Le Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique Noire (CARDAN). - (In : Afrika spectrum - Hamburg, 2-71 P.P. 107-111).

1.2.2.2.2 - Bibliographie thématique

Elle a été principalement l'oeuvre de l'équipe de la documentation analytique et spécialisée (DAS) du CARDAN.

Cette bibliographie regroupait tout ce qui avait pu paraître sur un thème donné. L'entreprise a été stimulée par les directeurs d'études du C.E.A., qui avaient conçu des projets de recherches documentaires dans ce sens (41). Ainsi, des bibliographies autour des thèmes : les classes d'âge, la littérature orale, les migrations africaines, ont pu être constituées, et publiées chez Maspéro. Les renseignements et les documents que nous avons eus, ne nous ont pas permis d'avoir les titres ni les dates exacts relatifs à cette catégorie de bibliographie.

1.2.2.3 - Les outils d'information sur la vie scientifique et les guides de travail.

1.2.2.3.1 - Information sur la vie scientifique

Un des outils utilisés dans ce domaine, est la création du Bulletin d'Information et de liaison, études africaines. Ce bulletin a paru de 1969 à 1970 sous le titre : Recherche, enseignement, documentation africanistes francophones, bulletin d'information et de liaison.

Il était dirigé par Mme Britta Rupp, qui assurait le travail rédactionnel, et l'indexation des différents fascicules.

Le bulletin d'information et de liaison avait pour but d'informer les chercheurs des progrès de la recherche africaniste dans tous les domaines et sous tous les aspects. Il s'est efforcé de "dresser un bilan des

(41) - Britta Rupp. - Le Centre d'Analyse et de Recherches Documentaires pour l'Afrique Noire (CARDAN). (In : Afrika spectrum - Hamburg, 2 - 71, p.p. 107-111).

études africanistes, en France notamment, mais aussi dans les 29 pays du monde qui utilisent la langue française dans l'enseignement supérieur et la recherche" (42). Il se composait de quatre (4) séries annuelles :

- Un inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française : soutenance.

- Un inventaire de thèses africanistes de langue française : inscription.

- Une bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara (que nous avons déjà citée parmi les bibliographies courantes).

- Un registre de recherches en cours (ou autres compilations occasionnelles).

Notons enfin que ce bulletin était publié avec le concours du CNRS, et en collaboration avec la Maison des sciences de l'homme. Trente-six (36) numéros ont paru de 1969 à 1977. Le bulletin a cessé de paraître en 1977, et il a été remplacé par deux séries de publications annuelles :

- La bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au sud du Sahara : sciences humaines et sociales.

- Répertoire des thèses africanistes françaises.

1.2.2.3.2 - Guides de travail.

1.2.2.3.2.1 - Guide pour la lecture et l'analyse des documents.

A côté des publications visant à l'information proprement dite, un certain nombre de guides de travail ont été élaborés et diffusés par le CARDAN à partir de 1965.

(42) - Lettre aux abonnés et utilisateurs de la collection : Bulletin d'information et de liaison : études africaines - Juin 1977, 4 p. (p.1).

Certains de ces outils s'adressent aussi bien aux services intérieurs du centre qu'aux utilisateurs. C'est le cas du guide pour la lecture et l'analyse des documents, que nous avons cité un peu plus haut ; il a été mis au point en septembre 1964, et publié en 1965. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un ensemble de règles, de normes mises au point, dans le but de faciliter le travail des analystes. Il délimite le champ couvert par les documents traités au CARDAN, comment sont traités ces documents, que doit comporter la fiche descriptive d'un document, ou celle d'un établissement ou d'une institution.

Ce guide a d'abord été élaboré pour les besoins internes du CARDAN, puis il a été diffusé au niveau des utilisateurs, et a servi en ce moment comme instrument d'information sur une partie des activités du CARDAN.

1.2.2.3.2.2 - Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste.

La documentation africaniste était dotée d'un plan de classement en 23 rubriques principales ou mots-vedette, chacune des rubriques comportant plusieurs sous-rubriques. Rubriques et sous-rubriques étaient dotées chacune d'un numéro. Le guide Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste était un inventaire alphabétique d'une part, numérique de l'autre, de ces différentes rubriques ou mots-clés. Un exemplaire de la liste était envoyé aux abonnés, pour leur permettre de se retrouver dans leur documentation. Il était complété périodiquement et faisait partie des documents de référence de la bibliothèque du CARDAN, puis du C.E.A. par la suite. Il peut être considéré comme une étape importante dans la fabrication du Thésaurus.

1.2.2.3.2.3 - Essais de nomenclature des populations, langues et dialectes.

En 1974 et 1979, furent publiés respectivement :

-Essai de nomenclature des populations,
langues et dialectes de Côte d'Ivoire.

- Essai de nomenclature des populations,
langues et dialectes de la République populaire du Bénin.

Ces deux essais ont été mis au point par Mme Pierrette Ceccaldi, et publiés avec le concours du CNRS. Ils sont le fruit d'un long travail entrepris depuis 1967, grâce au fichier ethnique enrichi progressivement par les renseignements fournis par la littérature africaniste dépouillée au CARDAN, et par les réponses aux questionnaires adressés aux chercheurs (43)

Ce sont de véritables guides de travail pour l'ethnologue aussi bien européen qu'africain.

1.2.2.3.2.4 - Le Thésaurus

Le dernier guide que nous citerons est le thésaurus, élaboré par Mme Britta Rupp, et publié en 1976 dans le cadre du Bulletin d'information et de liaison. Il s'intitule : Vocabulaire des études africanistes : ébauche d'une liste de descripteurs, et recense dans un ordre alphabétique environ 4.000 termes destinés à faciliter le travail d'indexation des documents africanistes.

(43) - R. Bureau et F. Izard. - Le Centre d'Analyse et de Recherches Documentaires pour l'Afrique Noire. - Mars 1967, 18 p. (P. 9).

2) - ANALYSE DES PUBLICATIONS

Comme nous venons de le voir, l'éventail des réalisations du CARDAN en matière de publications est très vaste. Les analyser toutes, nécessiterait un temps beaucoup plus long qu'il ne nous en faut en fait pour faire cette synthèse. Aussi, ne retiendrons-nous dans cette partie de notre exposé qu'un certain nombre d'entre elles que nous avons jugées plus représentatives d'une part, d'autre part en tenant compte de l'objectif que nous nous sommes fixé, à savoir comment les publications du CARDAN, destinées en priorité aux chercheurs africanistes, pourraient servir à une bibliothèque ou centre de documentation africain, et partant, à tout pays africain.

Ainsi, nous nous pencherons plus sur les Fiches (analytiques, signalétiques, d'ouvrages), les inventaires de thèses, la bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara, le thésaurus, et sur les deux essais de nomenclature des populations, langues et dialectes du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

2.1 - ETUDE QUANTITATIVE

2.1.1 - Les Publications périodiques

2.1.1.1 - Les Fiches Analytiques - Fiches signalétiques - Fiches d'ouvrages

2.1.1.1.1 - Présentation matérielle

Les F.A., F.S. et F.O. étaient livrées toutes les trois sur papier fin et sur papier bristol. L'utilisateur au moment de l'abonnement, précise sur quel genre de papier, il souhaiterait avoir ses fiches.

Les trois publications, comme nous l'avons mentionné, se présentent sous forme de fiches découpables, de format 7,5 x 12,5 cm. Dans chaque série, elles étaient numérotées de 1 à n, ce numéro d'enregistrement étant précédé du sigle CARDAN-FA, CARDAN-FS ou CARDAN-FO.

Pour les F.A., un autre sigle apparaissait parfois sous le numéro d'enregistrement. Il représente le sigle d'un organisme collaborant avec le CARDAN, qui a fourni le résumé dont il est question. Tous les résumés étaient signés.

Pour les F.O., on avait deux autres chiffres entre le sigle CARDAN-F.O., et le numéro d'enregistrement (exemple : CARDAN-F.O... 73-22.). Ces chiffres indiquaient les dizaines d'année de publication du volume. Par ailleurs, le sigle CARDAN était précédé parfois d'un astérisque *, qui symbolisait que le document recensé se trouvait à la bibliothèque du centre. Notons enfin que chacune des trois séries avait une couleur qui la distinguait des autres : les F.A. étaient de couleur blanche, les F.S. de couleur bleue et les F.O. de couleur verte. Chaque fiche était complétée par deux index (géographique et systématique).

Présentation d'une fiche-type

Référence bibliographique	
Résumé (F.A. seulement)	
Mots-vedette géographique	<i>n° d'enregistrement</i>
Mots-vedette systématique	

2.1.1.1.2 - Indexation

Chaque série de fiches était munie de deux index : un index géographique noté en clair (ex. : Abidjan), et un index systématique ou thématique. Ce dernier était remplacé par un numéro de code correspondant à chaque mot-vedette. Le numéro est identifié dans le guide : Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste, que nous avons cité plus haut.

Pour les mots-vedette géographiques, le mot-vedette principal est le nom de l'Etat moderne, suivi éventuellement de spécifications géographiques, ethnique, ou linguistique. Ils sont séparés entre eux, par une virgule. ex : Nigéria, Nord, Hausa.

Lorsque plusieurs noms d'états figurent sur une même fiche, ils sont séparés par un clash (/). Lorsqu'une population se retrouve répartie entre deux pays, elle est mise après les deux pays, séparés entre eux par un clash, et mis entre parenthèses : ex : (Mali/ Haute-Volta) Bwa.

Pour les mots-vedette systématiques, ils sont représentés par leur code. Le clash entre deux mots-vedette, connote à la fois la juxtaposition et le rapport entre les deux mots. Dans le cas où un mot-vedette est associé à d'autres mots-vedette, l'on utilise la parenthèse :

ex : 18. 2. / (12. 4. / 12. 5) : étude portant sur le travail salarié (18.2.) de la femme (12. 4.) et de l'enfant (12. 5.).

Le double clash (//) est utilisé quand il s'agit d'un rapport de cause à effet entre deux phénomènes.

ex : 8. 5 // (16. 3. 1. / 18. 2. 3.) : étude montrant comment l'urbanisation rapide entraîne prostitution et chômage.

Enfin des indices sont parfois ajoutés aux mots-vedette. Leur rôle est de préciser l'aspect d'une chose.

Les principaux indices employés sont :

- (T) : utilisé pour "aspect traditionnel" ;
ex : 15. 7. 2. (T) : une étude sur
l'art traditionnel de la guerre.
- (C) : "changement"
- (R) : "Aspect ritualisé"
- (H) : "Aspect historique" (44)

Chacune des publications (F.A. - F.S. - F.O.)
comporte en fin de volume plusieurs index :

- un index alphabétique d'auteurs
- un index systématique
- un index ethnique et linguistique
- un index géographique
- un index des périodiques dépouillés et
ouvrages recensés (pour les F.A. et F.S.
seulement).

Pour les F.O., à partir du volume 8, chacune
des trois livraisons est complétée par un index auteur, un
index systématique, et un index ethnique et linguistique.
L'index géographique est commun aux trois livraisons.

2.1.1.1.3 - Remarques

Les F.A. ont fourni environ 10.400 résumés
au total, soit à peu près 2.500 résumés par an. Les F.S.
recensaient quant à elles, environ 3.000 titres par an.
F.S. et F.A. dépouillaient globalement 800 périodiques afri-
canistes par an. 1.500 à 2.000 titres étaient signalés an-
nuellement par les F.O. (45).

Ainsi, F.A., F.S. et F.O. étaient trois
séries complémentaires, et recouvraient à elles seules,
toute la documentation en sciences sociales et humaines
paraissant sur l'Afrique.

(44) - CARDAN .- Notes à l'usage des documentalistes et
bibliothécaires. - Déc. 1966, 7 p.

(45) F. Izard et R. Bureau. - Le Centre d'Analyse et de
Recherche Documentaires pour l'Afrique Noire. - CARDAN,
mars 1967, 18p. (P. 16).

La présentation sur fiches, certes, n'était pas économique pour le CARDAN, mais avait un gros avantage pour l'utilisateur. En effet, celui-ci avait le choix, entre garder le classement du CARDAN, c'est-à-dire, conserver les fiches telles quelles, ou alors constituer ses fichiers propres selon ses goûts et ses besoins, en découpant les fiches, et en les ordonnant compte-tenu du choix qu'il aura fait. Elles pouvaient être regroupées selon des critères géographiques, systématiques, par auteurs etc... Les fichiers ainsi constitués pouvaient être continuellement alimentés, et remis à jour. A ce moment, la présentation des fiches en différentes couleurs, est un moyen pour repérer visuellement, donc, plus rapidement les fiches. Ainsi, si l'on cherche les références d'un acte de congrès, on sait qu'on le retrouvera parmi les fiches bleues ou blanches, et non parmi les vertes. Ce qui éviterait de parcourir toutes les fiches, et par conséquent permettrait d'économiser du temps.

Cependant, il faut noter la nécessité pour l'utilisateur d'acquérir plusieurs jeux de fiches, s'il opte pour le découpage des fiches et leur classement dans divers fichiers. Ce qui peut poser des problèmes financiers. Aussi, les fiches sont souvent gardées telles quelles sans être découpées, et à ce moment, les travaux de recherche sont guidés d'une part, par les nombreux index qui multiplient les possibilités d'accès, d'autre part par les mots-vedette systématiques accompagnés de leur numéro, dont une liste a été fournie à chaque utilisateur. L'utilisation de ces publications est par ailleurs facilitée par une série d'informations et de conseils prodigués par le CARDAN aux utilisateurs . (46)

Afin d'améliorer ses services, le CARDAN envoyait de temps à autre des questionnaires aux utilisateurs, leur demandant leurs avis sur les services rendus, et des propositions. (47)

(46) Nous citerons l'exemple de : "Notes à l'usage des documentalistes et bibliothécaires" que vous trouverez en annexe, et que nous avons largement exploité.

547) Voir annexe également.

Nous noterons enfin, que ces fiches ont servi de monnaie d'échange contre d'autres publications d'instituts étrangers, ce qui a contribué à enrichir le CARDAN, et par conséquent, ses utilisateurs.

2.1.1.2 - Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française : soutenance - Inventaire de thèses africanistes de langue française : inscription.

L'Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française : soutenance fait partie des quatre séries annuelles publiées dans le cadre du B.I.L. Il recense dans le domaine des lettres, sciences humaines et droit, les travaux africanistes suivants :

- Les thèses (doctorat d'état, d'université, de troisième cycle) soutenues en France.
- Les mémoires (maîtrise, diplômes d'études supérieures).
- Les travaux soutenus à l'étranger devant les universités francophones.

Cet inventaire était réalisé grâce à plusieurs sources d'information telles que :

- Le répertoire de thèses de doctorat soutenues devant les universités de langue française, édité par l'AUPÉLF
- Le fichier central de thèses à Nanterre
- Le centre de documentation en sciences sociales et humaines du CNRS à Paris
- Les fichiers de l'EPHE IVème, Vème, VIème sections
- Le fichier de la Fondation nationale des sciences politiques
- Le fichier de la bibliothèque de droit et des sciences économiques de Paris (48)

(48) Avant-propos de : Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française. - CARDAN : 1975 (P. V).

Cette série était complétée par l'Inventaire de thèses africanistes de langue française : inscription, publié également dans le cadre du Bulletin d'Information et de Liaison ; mais cet inventaire ne s'intéressait qu'aux sujets de thèses inscrits uniquement en France.

2.1.1.2.1 - Présentation matérielle

A l'instar des F.A.-F.S.-F.O., les inventaires de thèses se présentaient sous forme de fiches découpables ; mais les fiches dans ce cas étaient un peu différentes des premières dans leur format et dans leur présentation :

- Leurs dimensions étaient de 10 x 15 cm
- La fiche pouvait comporter jusqu'à quatre notices à la fois, alors que dans le cas des F.A.-F.S.-F.O., il n'y avait qu'une seule notice par fiche.

- Ici aussi, les notices étaient numérotées de 1 à n, mais le numéro d'enregistrement figurait en haut à gauche, face au nom de l'auteur, non pas en bas à droite.

- Tout en haut de la fiche, à gauche il y avait la localisation géographique, à droite l'intitulé de la matière, dans le plan de classification adoptée.

- En bas à gauche, il y avait la mention CARDAN, suivi de B.I.L. (Bulletin d'information et de liaison), du volume, du numéro et de l'année de publication du volume.

Chaque notice comportait les éléments suivants :

- . Le nom et le prénom de l'auteur
- . Le titre de la thèse ou du mémoire
- . Le nombre de pages
- . La nature de la thèse ou du mémoire (doctorat d'état, 3ème cycle etc...)
- . La discipline
- . L'université de soutenance, le sigle de la faculté où la thèse a été soutenue

. Les dates limites entre l'inscription ou le dépôt du sujet et la soutenance

. Le directeur de thèse, le rapporteur ou les membres du jury.

Présentation d'une fiche-type

Localisation géographique	Matière
n° d'enregistrement + notice	
"	"
"	"
"	"
n° d'enregistrement + notice	
CARDAN - BIL vol (n°), année	

2.1.1.2.2 - Présentation intellectuelle

Les deux inventaires se présentent dans un classement géographique par ordre alphabétique des pays, à l'intérieur desquels on a un sous-classement par matières (en 15 matières), puis par ordre alphabétique au nom des auteurs. Ils sont complétés chacun par deux index : un index des noms d'auteurs, et un index des sujets. Chaque élément de l'index est suivi d'un ou de plusieurs numéros, qui sont en fait le ou les numéros d'enregistrement des notices, et renvoient donc à celles-là.

2.1.1.2.3 - Remarques

Dans le cas des inventaires de thèses également, l'utilisateur a la possibilité de découper ses fiches et des les classer selon ses besoins. Mais l'on peut constater qu'ici, le découpage ne présente pas un gros avantage, les possibilités de combinaisons étant très limitées, compte-tenu même de la présentation matérielle des fiches. Par contre, les inventaires présentent un avantage que les F.A.-F.S. et F.O. n'ont pas : celui du regroupement par matières.

Bien que la notice comporte des éléments qui la rendent très complète (mentionnant même les rapporteurs et les membres du jury), nous constatons que les possibilités d'accès sont plus limitées que dans le cas des Fiches (Analytiques-Signalétiques et d'Ouvrages). En effet, nous n'avons que deux index ici, alors que dans les premières publications, ils sont au nombre de quatre.

Ces deux séries ont cessé de paraître avec la disparition du B.I.L. en 1977.

En 1980, paraissait le premier volume du Répertoire des thèses africanistes françaises, publié par le C.E.A. Il reprenait le recensement des thèses africanistes depuis 1977, donc il est la suite logique des inventaires de thèses que nous venons de voir. Notons que ce répertoire fait partie des publications du C.E.A. qui portent la mention : "Centre d'études africaines - CARDAN". (49)

Comme son nom l'indique, ce répertoire ne s'intéresse qu'aux thèses inscrites et soutenues devant les universités françaises. Il est établi à partir exclusivement du fichier central de thèses à Nanterre (50)

(49) cf 1.1.3.

(50) Avant-propos du Répertoire des thèses africanistes françaises, 1980.

Il a le même classement que les deux inventaires de thèses déjà étudiés. Par ailleurs, les notices contiennent à peu près les mêmes éléments.

Cependant, la présentation sur fiches a été délaissée au profit de celles en lignes d'une part. D'autre part, les thèses inscrites et thèses soutenues ne paraissent plus séparément, mais font l'objet d'une seule publication, avec d'un côté, les thèses soutenues, de l'autre les thèses inscrites. Elles sont complétées par deux index (sujets et auteurs), qui sont communs aux deux parties.

Nous constatons donc, qu'entre les inventaires de thèses, publiés dans le cadre du B.I.L., et le Répertoire des thèses, il y a essentiellement deux différences, que nous qualifierons, l'une de forme, l'autre de fond.

- La première (de forme), concerne la présentation matérielle. Ceci peut s'expliquer par le souci d'une économie de place. En effet, la présentation sur fiches d'une part, l'utilisation de deux inventaires d'autre part, offre plus de clarté dans le travail, mais demande certainement plus de place, et par conséquent plus de papier. D'où l'adoption de la présentation en lignes, et le regroupement des deux séries (thèses inscrites, thèses soutenues), ce qui offre d'ailleurs l'avantage de dresser des index communs.

- La deuxième différence, que nous avons soulignée (de fond), est la restriction du domaine géographique de recensement des thèses. En effet, on ne s'intéresse plus qu'aux thèses inscrites ou soutenues en France uniquement. Ceci a l'inconvénient d'obliger le chercheur africaniste, à recourir à d'autres catalogues ou publications, tels que : le répertoire de thèses de doctorat soutenues devant les universités de langue française, que nous avons cité un peu plus haut, et à défaut, aux catalogues de thèses des universités étrangères, pour avoir un inventaire aussi large que celui publié dans le cadre du B.I.L.

La reprise, en quelque sorte des inventaires de thèses, nous permet d'évaluer le service rendu par ces derniers, à une période où le catalogage des thèses, mêmes françaises, n'était pas aussi organisé qu'il l'est aujourd'hui. Ils complètent sans aucun doute, et dans une large mesure, les sources d'information dans le domaine des études africanistes.

2.1.1.3 - La bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara.

2.1.1.3.1 - Présentation matérielle

A l'inverse des autres publications déjà étudiées, la bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara se présentait en lignes. Les notices étaient numérotées de 1 à n. Localisation géographique et intitulé des matières sont les seuls éléments qui accompagnent la notice, précédée de son numéro d'enregistrement.

2.1.1.3.2 - Présentation intellectuelle

La bibliographie se présentait dans un classement géographique, par ordre alphabétique des pays. A l'intérieur de chaque pays, on avait un sous-classement par matières. Chaque volume était complété par deux index (alphabétique auteurs et sujets).

2.1.1.3.3 - Remarques

La bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara, était la seule publication paraissant dans le cadre du B.I.L. à s'intéresser uniquement à une partie de l'Afrique. Toutes les autres avaient l'Afrique continentale et les îles avoisinantes pour objet (51).

(51) CARDAN : Lettre aux abonnés et utilisateurs de la Collection - Bulletin d'information et de liaison : études africaines. Juin 1977, 4 p.

Elle recensait ouvrages, articles de périodiques rapports ayant fait l'objet d'une publication, même restreinte (par imprimerie ou multigraphie). Notons toutefois que les articles de périodiques retenus étaient surtout ceux parus dans des mensuels ou des revues à périodicité moins fréquente. Ceux d'hebdomadaires ou de quotidiens étaient retenus de façon exceptionnelle.

Les textes littéraires (romans, poésie, théâtre), même s'il y était question de l'Afrique, étaient exclus. Par contre, les thèses et travaux universitaires publiés, les publications officielles, les guides touristiques importants, les manuels scolaires sur la littérature, l'histoire ou la géographie de l'Afrique, les récits de voyages, les textes littéraires d'auteurs africains (52) étaient retenus (53). Comme nous l'avons mentionné au 1.2.2.1.2, il s'agit de publications parues en France, quelque soit leur langue, ou celles des organismes français, publics ou privés, installés en Afrique.

Le premier volume de cette bibliographie a paru en 1969, et couvrait la période 1968. Il y avait 584 notices analytiques, complétées par une liste (sur fiches découposables) de périodiques africanistes (vivants en 1968), édités en France. 86 titres ont été recensés, avec indication du lieu où pouvait être consulté le périodique. En fait, la notion de périodique a été prise au sens large, puisqu'elle incluait les annuaires, et même les F.A. et les F.O. que nous avons vus plus haut.

Au départ donc, les notices de cette bibliographie étaient analytiques ; ce qui présentait un avantage pour le chercheur, car elles permettaient d'avoir à partir de la notice, une idée sur le contenu du document.

(52) Souligné par nous

(53) Avant-propos de: recherche, enseignement documentations africanistes francophones : bulletin d'information et de liaison. Paris : CARDAN, 1969 - vol. 1, n° 4.

Ce qui guidait judicieusement le chercheur et lui faisait gagner du temps. Mais peu à peu, ces analyses ont disparu, et les derniers volumes étaient presque exclusivement signalétiques.

De 1969 à 1977, ont paru 9 volumes, totalisant 10 696 notices bibliographiques.

Cette série a été remplacée par la bibliographie de travaux en langue française sur l'Afrique au sud du sahara : sciences sociales et humaines, en 1980. Cette publication, comme le répertoire des thèses africanistes françaises, est l'une des publications actuelles sur laquelle figure le sigle CARDAN (54).

Elle est réalisée par Madame Zofia YARANGA VALDERAMA, (qui s'était occupé des F.O), du CEA en collaboration avec :

- Le secrétariat de la Société des Africanistes
- La bibliothèque Nationale
- La Fondation Nationale des sciences politiques
- L'Institut national des langues et civilisations orientales

Elle recense des ouvrages, des articles de périodiques, des contributions à des ouvrages collectifs, des publications multigraphiées à diffusion restreinte, dans le domaine des sciences sociales et humaines, concernant l'Afrique au sud du Sahara. Sont exclus du répertoire : romans, poésie, théâtre, thèses non publiées, articles de quotidiens, travaux de sciences exactes ou naturelles.

Le cadre de classement est un peu différent de celui de la bibliographie publiée dans le cadre du B.I.L.. Ici, on a deux grandes subdivisions :

- L'Afrique en général, où les documents sont classés par matières.

(54) Confère 1.1.3 et 2.1.1.2.3.

- Les grandes zones géographiques : Afrique Occidentale, Afrique Orientale, Afrique Australe, Afrique Centrale, Afrique de l'Océan Indien. Dans chaque zone, on a un classement alphabétique des pays, à l'intérieur desquels les documents sont répertoriés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur.

Il est complété également par deux index : alphabétique auteurs et sujets, et une liste alphabétique des périodiques consultés en début de volume.

Il s'agit d'ailleurs du plan de classement qu'avaient adopté les F.O. à partir du volume 8. On peut d'ailleurs considérer que la bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au sud du Sahara, remplace également les F.O. (en partie), car comme cette dernière, elle s'intéresse à toutes les publications (en langue française pour la bibliographie des travaux..... au sud du Sahara), paraissant sur l'Afrique au sud du Sahara, quel que soit le lieu d'édition, alors que la bibliographie publiée dans le cadre du B.I.L. s'intéressait uniquement à celles parues en France, ou publiées par les organismes français à l'étranger. Nous constatons que cette nouvelle publication est en fait une synthèse des F.O. et la bibliographie française sur l'Afrique : car d'un côté, son domaine géographique de recensement est celui des F.O. (quel que soit le lieu d'édition) ; de l'autre côté, elle ne s'intéresse qu'aux publications de langue française. Elle s'est ainsi donnée pour objectif de devenir "l'expression, sur le plan documentaire de la recherche africaniste, non seulement en France, mais aussi dans tous les autres pays qui utilisent la langue française comme langue de recherche". (55)

Cette nouvelle option favorise l'accès à une plus grande partie de l'information (en langue française),

(55) Lettre aux abonnés et utilisateurs de la collection : Bulletin d'information et de liaison : études africaines - juin 1977 - 4 p.

concernant cette partie du monde qu'est l'Afrique au sud du Sahara, dans le domaine des sciences sociales et humaines, tendant à faire de ce répertoire, un outil international pour le monde francophone.

On peut regretter toutefois la disparition complète des analyses qui, quand elles sont bien faites, "permettent d'accélérer les recherches : il est plus efficient de juger de la pertinence d'un document en lisant le résumé, qu'en examinant le texte" (56)

De 1979 à 1982, 6.500 notices signalétiques ont été répertoriées par cette Bibliographie, pour la période 1977-1980.

L'analyse de ces publications, nous a permis de reconnaître que le Répertoire des thèses africanistes et la Bibliographie des travaux en langue française : sciences humaines et sociales, sont issues des vieilles publications du CARDAN. Ces dernières ont rendu d'énormes services, surtout à une période où l'Afrique était mal connue, alors qu'elle s'inscrivait parmi les préoccupations d'un grand nombre de chercheurs. L'entreprise du CARDAN a permis ainsi à certains de pouvoir satisfaire leur curiosité, et a donné à d'autres, le courage d'entreprendre des recherches dans un domaine où ils étaient sûrs d'être guidés, grâce à la documentation préexistante.

Elle a permis également au C.E.A. de faire une synthèse de ces différentes publications, et d'en sortir des outils d'une qualité certaine, faciles à consulter. En effet, nous constatons que toutes les publications du CARDAN étaient munies d'au minimum deux index (auteurs-matières), et au maximum cinq. Ces index permettaient d'accéder très facilement aux informations, car ils étaient très complets.

(56) Marcel VAN DJIK. - Le service de documentation face à l'explosion de l'information. - Paris : Editions d'organisation ; Bruxelles : Presses Universitaires de Bruxelles, 1969, 265 p. (P. 25)

Il nous est effectivement arrivé, lors de cette étude, de comparer les publications du CARDAN avec des outils publiés par d'autres institutions ; nous avons pu constater qu'il était par exemple beaucoup plus facile d'accéder à une information dans les F.O. ou la Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara, que dans la Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud saharienne (57), où nous n'avons que la liste des périodiques consultés et un seul index : l'index des sujets. A cela s'ajoute le fait que l'index en question n'est pas doté d'éléments permettant de trouver immédiatement l'information. Le seul élément qui peut guider dans l'index, est le nom de l'auteur qui accompagne le sujet ; le répertoire étant classé alphabétiquement au nom des auteurs, il est alors possible de se reporter à la tranche alphabétique intéressant ce nom.

Par contre, si nous nous reportons aux publications du CARDAN ou à leurs héritières (celles du C.E.A.), nous avons des clés d'accès en nombre plus élevé, munies des instruments nécessaires permettant de retrouver vite l'information : en l'occurrence, les numéros d'enregistrement. Ce qui nous permet de reconnaître que les numéros d'enregistrement, même dans le cas d'un répertoire, ne sont pas inutiles, ni un luxe, mais aident à la confection des index.

Nous vous proposons un tableau récapitulatif de ces publications, afin de vous donner une idée sur le nombre d'informations qu'a pu saisir le CARDAN pendant ces années et sur l'évolution des études africanistes, aussi bien en France que dans le monde.

Nous partirons de 1969 (date du début de parution du bulletin d'information et de liaison), car il ne nous a pas été possible d'avoir des chiffres concernant les F.O. avant 1975. (58)

(57) Publiée par le Musée royal d'Afrique Centrale de Tervuren (Belgique)

(58) Certains de ces chiffres, particulièrement ceux de la Biblio Française sur l'Afrique au sud du Sahara, ont été obtenus grâce à la Bibliographie africaine de Mr Jean-Roger FONTVIEILLE (actuellement à l'impression à l'Unesco)

ates (de publica- ion des volumes)	Fiches d'Ouvrage	Bibl.française sur l'Afrique	Inventaires des thèses soutenues
1969	-	584 réf.anal.	464 réf.
1970	-	865 réf.anal.	-
1971	-	1257 réf.anal.	1577 réf.
1972	-	1065 réf.anal.	577 réf.
1973	-	1181 réf.anal.	
1974		1527 réf.anal.	610 réf.
1975	1287 réf.	1476 réf.anal.	791 ^{réf.}
1976	1706 réf. 1232 réf.	1323 réf.anal.	787 ^{réf.} -
1977	1833 réf.	1418 réf.anal.	environ 1000 références

N.B. 2 volumes de F.O. ont paru en 1976 : l'un pour la période 1972, l'autre pour la période 1973-1974.

Dates (de publication des volumes)	Bibliographie des Travaux en langue française sur l'Afrique	Répertoire des thèses africanistes françaises soutenues
1979	1861 réf.	
1980	-	
1981	1996 réf.	2107 réf.
1982	2643 réf.	2639 réf.

Nous constatons que les chiffres de la Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara, et ceux des inventaires de thèses soutenues sont parfois très disproportionnés d'une année à une autre. Ainsi, pour les inventaires de thèses nous passons de 1.577 références répertoriées en 1971 à 577 répertoriées en 1972 ; et de 791 répertoriées en 1975, nous retombons à 787 en 1976. Cela vient surtout du fait, qu'il y a souvent des références qui n'ont pas pu être recensées pendant la période prévue pour leur publication dans les inventaires. Aussi, elles ont été ajoutées aux volumes de l'année suivante. Ainsi, nous découvrons par exemple que les volumes d'inventaires de thèses publiés en 1971 et 1973 recensent des thèses soutenues respectivement de 1969 à 1971, et pendant l'année 1971-1972, mais que tous les deux mentionnent également des rappels pour la période 1966-1969 (59).

(59) Avant-propos des deux volumes cités : Inventaire des thèses africanistes : soutenance - vol. 3, n° 4 et vol. 5, n° 1.

Ceci pose le problème de la complétivité des documents recensés ; car on n'est pas toujours certain d'avoir l'ensemble des publications d'une année dans le volume sensé les répertorier. Cet handicap peut provenir aussi de la complexité des critères de recensement. Nous pensons que c'est ce qui a conduit le C.E.A. à harmoniser ces critères de recensement au niveau des deux récentes publications.

Nous constatons d'ailleurs qu'au niveau de ces publications, les chiffres sont beaucoup plus harmonieux. Ceux des F.O., assez harmonieux aussi, nous permettent d'évaluer la progression des recherches africanistes sur le plan mondial, tandis que les deux dernières publications nous permettent d'évaluer cette progression dans le monde francophone, et la part occupée par ces études sur le plan universitaire en France spécialement.

2.1.2 - Les publications occasionnelles

2.1.2.1 - Le Thésaurus (60)

Le Thésaurus : Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs, a été publié en 1976 dans le cadre du Bulletin d'information et de liaison. Les 4.000 termes (environ), ont été extraits d'un échantillon composé de tous les titres de thèses africanistes enregistrés et publiés dans les inventaires, ainsi que des titres de livres et articles de périodiques répertoriés dans les volumes bibliographiques.

Ce choix, basé sur les titres, a souvent fait l'objet de critiques "dénonçant le faible apport en termes spécifiques dans un champ donné" (61). Cependant, il

(60) Notre document de base dans cette partie a été l'avant-propos de l'auteur dans : Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs. - Paris : CARDAN, 1976. 268 P (P. V à VIII).

(61) Avant-propos de l'auteur dans : Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs. - Paris : CARDAN, 1976. - 268 p. (P. V)

a été opéré compte tenu du fait que les titres, notamment au niveau des thèses, reflètent, dans la plupart des cas, les principales tendances de la recherche, et le souci du chercheur de bien signaler le contenu de son sujet. Quand bien même le titre serait plein d'allusions et de sous-entendus (au niveau des articles par exemple), il semble bénéficier d'une convention qui sous-tend chaque code, pour que la communication ait lieu entre émetteurs et récepteurs.

2.1.2.1.1 - Principe d'organisation

Au bout de quatre à cinq ans de collecte, s'était formé un noyau de termes stables à caractère répétitif, auquel se sont ajoutés des termes occasionnels et de faible fréquence, n'ayant pas une grande influence sur le noyau.

C'est donc à partir de ce noyau, qu'a commencé l'organisation de l'ensemble des mots recensés, "d'abord dans des "classes" (groupes ou séries de mots), celles-ci à leur tour dans des "chapitres", qui eux, relèvent des champs (ou zones disciplinaires)". (62)

Cette organisation arborescente (ordre vertical) est arbitraire, et n'a d'autre objectif que celui de la commodité au moment de la recherche de l'information. Allant du terme générique (T.G.) au terme spécifique (T.S.), elle traduit les relations établies entre les termes composant classes et chapitres : la dépendance, l'inclusion, la sériation de données de nature semblable.

Un réseau parallèle regroupe les notions voisines en classes sémantiques, où l'on peut avoir toutes sortes de rapports : synonymie ou quasi-synonymie, analogie notionnelle. Cet ordre (horizontal), intervient pour la recherche de sujets proches ou comparables.

Les deux catégories se recoupent d'ailleurs, et doivent être comprises ici comme simples orientations, et non pas comme taxonomies absolues. (63)

(62) Avant-propos de l'auteur dans : Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs. - Paris : CARDAN, 1976. - 268 p. (P. VI).

(63) Idem

2.1.2.1.2 - Contenu

La liste contient en premier lieu, des noms communs, qui appartiennent à la langue française. Ils sont complétés par des noms propres d'unités géographiques, sous leur forme francisée. Le choix entre le singulier et le pluriel a été guidé seulement par le sens. Il a été introduit une distinction pour certaines notions abstraites : ex : mort, en tant que phénomène, est différent de mort, notion, en tant que représentation collective.

Les mots-clés proposés comme descripteurs sont soit des mots simples, soit des mots composés. Pour ces derniers, il s'agit souvent de termes très généraux, comportant beaucoup de variables (ex : économie - de subsistance ; - dirigée ; - marchande etc...). Leur choix a souvent posé des problèmes ; car il s'agit de distinguer les descripteurs composites qui pré-coordonnent certains éléments du vocabulaire, des combinaisons de termes.

Le choix des descripteurs pré-coordonnés est fondé ici, sur deux critères :

- Celui de la fréquence dans le contexte africain.
- Celui de la valeur sémantique des éléments composant l'ensemble : ex : conflit dans conflit des droits, n'a pas le même sens que conflit employé seul, au sens de "relations conflictuelles".

Il faut noter par ailleurs que les termes pré-coordonnés correspondent à des mots composés dans d'autres langues, non-analytiques.

Les combinaisons de termes, imprévisibles par définition, n'ont pas été retenues.

Les noms communs empruntés aux langues africaines rencontrés au niveau des titres, ont été retenus, signalés entre guillemets, et accompagnés d'une note explicative : ex : "Komo", société d'homme bombara.

La nomenclature des populations décrites, les nomenclatures politique, juridique, n'ont pas été prises en compte, car elles ont fait l'objet d'autres études : c'est le cas de la nomenclature ethnique (que nous verrons bientôt) qui, à l'époque était en cours d'élaboration ; ou la Nomenclature juridique, traitée par l'Equipe de recherche en anthropologie juridique de l'Université Paris I (64)

Le groupe Thésaurus s'est constitué au début des années 1968. Il s'était fixé pour objectif, la constitution d'un thésaurus qui faciliterait l'exploitation automatique de la documentation africaniste. Afin de parvenir à un maximum de pertinence, le groupe a collaboré avec d'autres organismes :

- Le Laboratoire d'Anthropologie juridique de la faculté de droit
- Le Département d'Afrique Noire du Musée de l'homme
- Le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (64 bis)

Le travail a été poursuivi et achevé par Madame Britta Rupp seule, qui dirigeait alors le B.I.L., assurant le travail rédactionnel et l'indexation de tous les fascicules. L'on peut dire que ces différents index ont d'ailleurs joué un rôle considérable dans l'élaboration et la mise sur pied du Thésaurus.

2.1.2.2 - Nomenclature des populations, langues et dialectes de l'Afrique au sud du Sahara :

- Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire
- Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de la république populaire du Bénin

(64) Note explicative du Thésaurus en annexe

(64 bis) Avant-propos de Denise Paulme dans : Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire. - Paris : CARDAN, 1974

Vers les années 1960, des documentalistes professionnels entreprirent au CARDAN des travaux sur la nomenclature des populations d'Afrique Noire. Le premier résultat fut la mise sur pied d'un répertoire détaillé des populations du Tchad, établi avec une extrême minutie, permettant de retracer l'historique de presque chaque groupe. Mais faute de moyens, ce travail n'a jamais pu être édité (65)

En 1974, paraît enfin le premier répertoire ethnique, consacré à la Côte d'Ivoire. Il s'intitule : Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire.

En 1979, paraissent deux autres volumes consacrés au Bénin : Essai de nomenclature des populations langues et dialectes de la république populaire du Bénin.

Ces deux répertoires, en deux fascicules chacun, ont été réalisés par Madame Pierrette Ceccaldi, alors responsable du Fichier des populations et langues d'Afrique Noire, et publiés avec le concours du C.N.R.S.

Le premier contient 1970 références ethniques et linguistiques, et 212 références bibliographiques. Le second compte 1140 références ethniques et linguistiques, 152 fiches bibliographiques, et 12 références (avec adresse) de revues consultées.

2.1.2.2.1 - Présentation matérielle

Les essais de nomenclature (de la Côte d'Ivoire comme du Bénin) se présentent sous forme de fiches découpables, de format 7,5 x 12,5 cm, numérotées de 1 à n. Les fiches comportent deux éléments fixes, invariables d'une fiche à une autre : le numéro d'enregistrement, précédé du sigle CARDAN, en haut (à droite) de la fiche, et la référence bibliographique, en bas de fiche. Cette dernière

comporte souvent des chiffres (de 1 à 7) ou des lettres (a.1, a.2, c.1.1. etc...) en face des références, qui sont en fait des conventions dont on peut retrouver la signification dans le mode d'emploi, P. XII.

2.1.2.2.2 - Présentation intellectuelle

Chacun des répertoires se compose de deux parties :

- Une partie ethnique et linguistique
- Une partie bibliographique

2.1.2.2.2.1 - Dans la première partie, les fiches sont classées dans l'ordre alphabétique (de nom ou de terme) (66) soit

- au nom de population, suivi des fiches descriptives
- au nom de langue (dans le cas où il coïncide avec le terme désignant la population), suivi des fiches descriptives, classées à la suite des informations concernant la population
- au nom de dialecte
- au synonyme
- au nom de sous-groupe (67)

Les informations qu'on peut retrouver sur une fiche, sont très variées. Elles peuvent être relatives :

1) au nom : il concerne la population ou la langue. Il peut être soit :

- Le nom que la population se donne à elle-même, ou accepte comme tel
- Le nom que lui donnent ses voisins directs ou lointains
- Le nom donné par les européens ou l'administration
- Le nom par lequel une population désigne sa langue

(66) Rapport d'activités, mars 1974 (P.8)

(67) Le nom correspond à une population ou à une langue, le terme au clan, à l'ethnie, à la tribu etc....

- Le nom que donnent les voisins à la langue
- Le nom administratif de la langue

Il n'y a cependant pas de critère rigide de normalisation concernant le choix du nom pour la fiche principale. Il est surtout basé sur la fréquence du nom dans la littérature scientifique.

2) au synonyme : Mentionnés après le nom principal, variantes et synonymes font chacun l'objet d'une fiche, avec renvoi au nom principal.

3) aux classifications ethniques et linguistiques : Populations et langues ont été nommées et regroupées suivant les informations recueillies dans la littérature consultée.

4) à la localisation de la population ou de la langue : elle est donnée par les limites naturelles ou administratives, et par les voisins éventuellement. Elle est mentionnée à titre indicatif.

5) à l'évaluation numérique de la population ou des individus parlant une même langue.

6) enfin aux références bibliographiques : elles sont celles des ouvrages et articles consultés, dont nous retrouverons la liste en fin de volume (volume 2)

2.1.2.2.2.2 - La deuxième partie (bibliographique) se présente dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Elle est en quelque sorte un index auteurs des articles et ouvrages consultés, et cités au bas des fiches ethniques et linguistiques. Cependant, les fiches bibliographiques, non munies de numéro d'enregistrement, ne renvoient pas non plus aux fiches ethniques et linguistiques, d'où elles ont été tirées. Elles comportent uniquement le nom de l'auteur, la référence bibliographique de l'article ou de l'ouvrage, et en bas de fiche, les mots-vedettes extraits du document.

Ajoutons enfin qu'il n'existe pas d'autre index dans ces répertoires.

2.1.2.2.3 - Remarques :

Les essais de nomenclature se présentent ainsi, comme des inventaires descriptifs, "où sont rassemblées et comparées des informations relatives aux populations et langues" (68). Ils ne se contentent pas d'un simple recensement des populations et dialectes, mais les mettent en rapport les uns avec les autres, et même avec leurs voisins d'autres états, regroupant ainsi un maximum d'information concernant une ethnie, une langue, un dialecte. Ils mettent ainsi en évidence "l'extrême complexité des rapports culturels entre des groupes qui participent à une même histoire, et l'extrême approximation qui a parfois caractérisé les efforts accomplis pour les analyser, les définir et les ordonner à l'aide de concepts comme ethnies, tribus, ou clans" (69). Ils deviennent alors des outils de travail désormais indispensables à tout chercheur en sciences humaines, voulant effectuer une étude dans une des régions (Côte d'Ivoire ou Bénin), qu'il soit ethnologue, historien, linguiste, sociologue, géographe ou démographe (70).

Remarquons cependant que la consultation de ces répertoires n'est pas très aisée, compte-tenu de la complexité des informations qui s'y trouvent. Ceci est surtout accentué par l'inexistence d'un index ethnique, dont les éléments renverraient aux fiches faisant cas de l'information traitée. Ce qui nécessiterait un travail supplémentaire, déjà énorme pour une seule personne. Toutefois, ces répertoires présentent l'avantage de renvoyer les informations, directement aux sources, ce qui permet de pouvoir s'y référer pour compléter ces informations ou éclaircir des notions en cas de besoin.

(68) Introduction à l'essai de nomenclature des populations langues et dialectes de Côte d'Ivoire - P. III

(69) Avant propos de Marc Augé dans : Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire - P. II

(70) Avant propos de Denise Paulme dans : Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire - P.

2.2 - Rôle que pourraient jouer les publications du CARDAN dans une bibliothèque ou centre de documentation africain.

2.2.1 - Accroissement des collections

Le Centre National de Documentation Agricole est, comme son nom l'indique, un service de documentation, au sein du Ministère du Développement Rural de Haute-Volta. Il a été mis sur pied en 1982, et était à l'époque, organiquement rattaché au Secrétariat Général de ce ministère (71).

Il est prévu au sein de ce service un petit dépôt d'archives, qui servirait en même temps de dépôt de préarchivage pour le ministère ; est prévu également un service de documentation et une bibliothèque qui sont matériellement confondus (72) ; ceci s'explique par l'analogie des missions respectives de la bibliothèque et du centre de documentation.

Nous pouvons noter cependant, que le centre de documentation-bibliothèque a du mal à fonctionner convenablement, et ceci pour plusieurs raisons :

- Le fonds initial est constitué par des documents provenant de plusieurs services du ministère, le plus souvent par lots dans des cartons, et bien sûr, sans bordereau d'accompagnement. Car il faut signaler que ce service a été perçu par beaucoup, comme un moyen de pouvoir se débarrasser de tout ce qui leur était matériellement encombrant. Aussi, la première tâche du documentaliste a-t-elle été d'opérer un tri à travers cette masse de documents, afin de pouvoir retenir ce qui pouvait l'intéresser.

- Le second problème est le manque de personnel qualifié en nombre suffisant, pour faire face à ce travail. En effet, jusqu'en novembre 1982, il n'y avait

(71) Nous disions "était rattaché" car il était ensuite question de le rattacher à une autre direction : les Affaires Administratives et Financières.

(72) En effet, il y a une séparation nette (par une cloison) entre le service d'archive, et celui du centre de documentation-bibliothèque. Il en est de même pour le personnel

dans ce centre qu'un seul documentaliste formé à l'EBAD, secondé par une autre personne non formée en la matière, pour faire le tri et les travaux classiques de cataloguage, indexation etc...

Ceci explique le temps mis pour que le centre fonctionne normalement, en matière de communications.

Le C.N.D.A. est abonné à quelques revues telles que : "famille et développement", "Courrier", en fait des revues s'intéressant surtout au monde rural.

Il faut noter cependant que bien des choses lui font défaut, notamment les outils de travail. Ce problème est surtout aggravé par le manque d'infrastructures en matière documentaire dans le pays. Car il faut le reconnaître, la Haute-Volta est l'un des pays où Bibliothèques, Centres de documentation et Services d'Archives restent totalement ou en grande partie négligés, voire ignorés ; et toute proposition quant à leur développement, porte rarement des fruits.

Depuis les décrets de création du Centre National d'Archives et de la Bibliothèque Nationale en 1970, les locaux respectifs de ces établissements ne sont toujours pas construits, et par conséquent, leur existence n'est réelle que sur le papier. Les seuls services d'information documentaire qui peuvent retenir l'attention, sont au nombre de quatre (73) : la B.U., la bibliothèque du CNRST (Centre National de la Recherche Scientifique et Technique), le service de documentation de l'INE (Institut National d'Education), et le service d'Archives du ministère des Finances. A ceux-là, ajoutons les efforts entrepris par le Ministère des travaux publics, pour la mise sur pied de son service de documentation et d'archives, qui a d'ailleurs inspiré le CNDA quant à l'acquisition de son matériel de conservation.

(73) Nous excluons ici les services documentaires des centres culturels étrangers, car ne faisant pas partie des ressources propres du pays.

Face à un tel état de faits, le documentaliste ou le bibliothécaire, ne peut compter que sur ses propres acquisitions, pour faire face aux besoins de son utilisateur, la notion de réseau ou de coordination étant inexistante, favorisée et aggravée surtout par l'attitude des responsables, face aux services d'information documentaire.

Etant appelé à jouer aussi le rôle de bibliothèque, le CNDA devrait également axer ses efforts sur l'accroissement et la complémentarité de ses collections. A propos, nous pensons que les publications du CARDAN pourraient beaucoup aider à compléter des collections, voire en créer, car il est incontestable, qu'étant à ses débuts, et compte tenu de la façon dont le fond a été constitué, ce centre n'est même pas doté d'un minimum de documents, qu'on pourrait qualifier d'élémentaires : en l'occurrence, des études faites sur le pays, notamment dans le domaine agricole, soit par des experts étrangers, soit par des voltaïques dans, ou hors du pays.

La recherche des éléments pour la constitution ou la complémentarité des collections, serait très facile à opérer, grâce aux multiples index notamment matières et auteurs, que possèdent toutes les publications du CARDAN, d'une part, et d'autre part, compte tenu du regroupement par matières au niveau de chaque pays pour certaines publications : c'est le cas de la bibliographie sur l'Afrique au sud du sahara. A ce propos d'ailleurs, nous pensons que le changement de classement des Fiches d'Ouvrages, à partir du volume 8, consistant à préférer un classement géographique au classement alphabétique auteur, est une solution facilitant le repérage des informations concernant un pays donné.

Il serait alors possible au CNDA, de regrouper par ailleurs les documents traitant des expériences et des études agricoles faites sur les autres pays, ou intéressant l'Afrique en général, ce qui pourrait intéresser les

agents d'agriculture ou les bureaux de planification ou d'études et projets. Ainsi, les F.O., bien que signalétiques, offrent un inventaire complet, car elles ne se contentent pas de répertorier les ouvrages en langue française, mais dans toutes les langues, pourvu qu'ils concernent l'Afrique. Elles pourraient également rendre de grands services aux pays comme le Ghana ou le Nigéria, qui eux sont d'expression anglaise.

Ces collections auront l'avantage de ne pas être ^{constituées} uniquement des ouvrages, mais aussi des rapports, des études à publication restreinte, des thèses publiées ou non. Certains de ces documents seront relativement faciles à obtenir, car localisés (par les F.O. qui marquaient un astérisque * à tous les documents possédés par le CARDAN, et les F.A. qui indiquaient le sigle des bibliothèques au bas des résumés, quand ils avaient été fournis par d'autres institutions.)

2.2.2 - Elaboration des Bibliographies Nationales

D'une façon générale, les publications du CARDAN pourraient contribuer à l'établissement des bibliographies nationales courantes et rétrospectives des pays situés dans l'Afrique au sud du sahara, particulièrement les pays d'expression française. Ce travail, nous l'avons mentionné, avait été déjà entrepris par le CARDAN lui-même, pour certains pays. C'est le cas de la Haute-Volta, pour la période 1956-1965. Il resterait pour ce pays, une fois venu le moment d'élaborer sa bibliographie rétrospective, de le faire à partir de 1965, ayant ainsi l'avantage de disposer de dix ans d'avance, concernant surtout une période où les bibliographies relatives à l'Afrique n'étaient pas très développées.

Nous pensons d'ailleurs que la B.U. pourrait déjà entreprendre la confection de cette bibliographie nationale, en procédant à l'inventaire des thèses et mémoires concernant la Haute-Volta, ou faits par des voltaïques, depuis 1966 (le premier répertoire couvrant la période 1966-1969).

A noter que jusqu'en 1977 (car le dernier inventaire de thèses couvre la période 1976), l'on pourrait obtenir les informations concernant une bonne partie de ces thèses et mémoires, soutenus non seulement en France, mais aussi ailleurs, devant les universités de langue française. Mais à partir de cette date, on n'aura plus que celles qui ont été soutenues en France.

Certes, ces instruments que sont les publications du CARDAN, ne suffiront pas à eux seuls, pour dresser ces bibliographies nationales, mais nous pensons qu'ils pourront ³contribuer efficacement.

Par ailleurs, le Thésaurus : Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs, adapté aux réalités typiques africaines, pourraient aider à l'indexation des documents dans les bibliothèques et centres de documentation africains, favorisant ainsi la cohérence du système : cohérence d'une part au niveau du documentaliste (il n'y aura pas synonymie qui risque la perte de l'information) ; cohérence d'autre part, au niveau de la recherche : utilisateur et documentaliste parlant le même langage, la recherche sera plus facilitée. D'autre part, le Thésaurus, d'une façon générale, présentant l'avantage d'être souple, celui-ci pourra par conséquent être facilement révisable, permettant ainsi de suivre davantage l'actualité (74).

Les essais de nomenclature (Côte d'Ivoire et Bénin), comme nous l'avons dit, sont des instruments indispensables aux chercheurs, aussi bien européens qu'africains. A ce titre, ils pourraient intéresser particulièrement les pays respectifs, et devraient avoir ^{leur} place "dans les bibliothèques (scolaires, universitaires), dans les centres de documentation dont les fonctions sont liées à l'étude du développement (industriel, commercial, rural, urbain)". (75)

(74) LAUREILHE (Marie-Thérèse). - Le Thésaurus : son rôle, sa structure, son élaboration. - 2ème éd. - Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1981 (P.8)

(75) Introduction à l'essai de nomenclature des populations langues et dialectes de Côte d'Ivoire.- Paris : CEA-CARDAN, 1974

Un problème cependant se pose quant à l'acquisition des répertoires qui ont cessé de paraître. A ce propos, nous signalons que toutes les fiches publiées dans le cadre des activités du CARDAN sont regroupées dans un fichier, où elles ont été classées par auteurs, par titres, par sujets, et géographiquement. Ce fichier constitue le "fichier documentaire" de la bibliothèque du C.E.A. Il est complété par le fichier ethnique qui a d'ailleurs rendu de grands services, et est toujours fréquemment utilisé. Quand aux inventaires de thèses soutenues, et à la bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara, ils font partie des usuels de la bibliothèque du C.E.A.

2.2.3 - Nécessité d'une coopération.

Il est utile de rappeler cependant, que les publications du CARDAN ne pourront pas à elles seules suffire à l'élaboration des bibliographies nationales, et à fortiori faire fonctionner toutes seules une bibliothèque ou un centre de documentation africain. Ce dernier doit travailler en collaboration étroite avec les autres services documentaires existant dans le pays. "Les B.N., les B.U., et les associations de bibliothécaires sont sans doute les plus aptes à encourager et à intensifier cette [coopération]. Quand elle sera solidement établie et largement développée à l'échelon national, une coopération analogue s'instaurera tout naturellement à l'échelon international" (76). Aussi constitue-t-elle l'élément clé du principe d'Accès Universel aux Publications (AUP), recommandé par l'Unesco et l'IFLA.

C'est par la coopération que les bibliothèques africaines pourront facilement rassembler tous les travaux écrits et publiés sur l'Afrique, et par les africains aussi bien à l'étranger qu'en Afrique. Elle sera ainsi un des

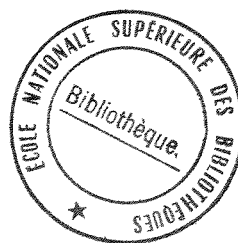
(76) M.A. Gelfond. - Les programmes d'acquisitions en commun et les pays en voie de développement (In Bull. de l'Unesco, vol. XIX, n° 6, nov-déc 1965. P.P. 313-319).

éléments favorisant la création "de conditions nécessaires pour que les ressources internationales viennent compléter les ressources nationales et les enrichir". (77)

Cet effort de coopération devra être favorisé par les différents gouvernements, qui devront voir en la bibliothèque ou centre de documentation, non pas quelque chose de superflu, mais un instrument indispensable au développement économique et social d'un pays, et par conséquent tout mettre en oeuvre pour favoriser son développement sur le plan national et international.

(77) Carlos Victor Penna. - La planification des services de bibliothèque et de documentation. - 2ème éd. - Paris : Unesco, 1971. - 178 p.

C O N C L U S I O N



"Beaucoup de pays en voie de développement se croient moins riches qu'ils ne le sont en réalité, parce qu'ils ne consacrent pas une attention suffisante aux documents nationaux et étrangers". (78)

Ce bref aperçu sur le CARDAN et ses publications nous a permis de découvrir une des sources pouvant contribuer à l'enrichissement de ces pays. Cependant, quelle que soit la bonne volonté du documentaliste ou du bibliothécaire, il ne pourrait accéder à cette richesse, sans un minimum d'aide, indispensable, de son pays respectif. Mais ce dernier ne pourra accepter d'apporter sa contribution, que lorsqu'il aura enfin compris que les bibliothèques, les centres de documentation et les services d'archives jouent un "rôle incontestable dans la réalisation d'un développement social et économique équilibré et intégré. En offrant à l'individu des possibilités d'épanouir son intelligence, ils l'empêchent de nourrir un sentiment d'amertume, et deviennent par là-même, un facteur d'unité sociale [...] Les problèmes sociaux ne se régleront que si l'on fait appel à l'esprit et à l'âme, et c'est précisément sur les esprits et sur les âmes que les bibliothèques peuvent agir avec le plus d'efficacité" (79)

Cette prise de conscience favorisera alors l'intégration du plan de développement des services documentaires dans les plans nationaux de développement, offrant ainsi à ces services, les moyens et la possibilité de remplir pleinement les tâches qui leur auront été assignées.

(78) ARNTZ (Helmut). - Le rôle de la documentation dans les pays en voie de développement (In Bull. de l'Unesco, vol.25, n° 1, 1975, P.P. 13-19).

(79) Carlos Victor Penna. - La planification des services de bibliothèque et de documentation. - 2ème éd. - Paris : Unesco, 1971 - 178 p. (P. 42)

B I B L I O G R A P H I E

1 - CARDAN

- 1.1 - Bulletin d'information et de liaison :
 - 1.1.1 - Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française : soutenances
 - 1.1.2 - Inventaire de thèses africanistes de langue française : inscription
 - 1.1.3 - Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara
 - 1.1.4 - Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs : Britta Rupp. - Paris : CARDAN, 1976. - vol. 8, n° 1, 268 p.
 - 1.1.5 - Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes :
 - 1) De Côte d'Ivoire. - CARDAN, 1974
 - 2) De la République populaire du Bénin. - CARDAN, 1979
- 1.2 - BUREAU (René). - Le Centre d'Analyse et de Recherche documentaires pour l'Afrique Noire / R. Bureau et F. Izard (mars 1967)
- 1.3 - Guide pour la lecture et l'analyse des documents. - Paris : CARDAN, 1965. - 63-57 p.
- 1.4 - Lettre aux abonnés et utilisateurs de la collection : Bulletin d'information et de liaison : études africaines ; (juin 1977)
- 1.5 - Liste des documents diffusés par le CARDAN (nov 1964)
- 1.6 - Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste. - Paris : CARDAN, 1965
- 1.7 - Note à l'usage des documentalistes et bibliothécaires (décembre 1966)

1.8 - Rapports d'activités :

1.8.1 - 1962

1.8.2 - 1968-1969

1.8.3 - 1970

1.8.4 - 1974

- 2 - ARNTZ (Helmut). - Le Rôle de la documentation dans les pays en voie de développement (In : Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol 25, n° 1, janv-fév, 1971 ; P.P. 13-19)
- 3 - BAREGU (M.L.M.). 6 Le Rôle des bibliothèques rurales dans les campagnes d'alphabétisation fonctionnelle ; (In Bull : de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol 26, n° 1, janv-fév, 1972 - P.P. 19-26)
- 4 - CROS (René-Charles). - L'Automatisation des recherches documentaires. Un modèle général "Le Syntol" par R. CROS, J.C. GARDIN, F. LEVY ... 2ème éd. rev. et augm. - Paris : Gauthier-Villars, 1968. - 21 cm [270] p. XX - 261 p.
- 5 - DIAO (Diana). - Mission des bibliothèques en Afrique. - Villeurbanne : ENSB, 1975. - 18 p ; 30 cm
- 6 - Economie générale d'une chaîne documentaire mécanisée/ par F. Alouche, N. Bely, R.C. Cros, J.C. Gardin ... [etc] .- Paris : Gauthier-Villars, 1967 - 21 cm. - XII - 324 p.
- 7 - EVELYN (J.A. Evans). - Les Bibliothèques des pays d'Afrique Occidentale d'expression anglaise ; (In Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol 15, n° 5, sept-oct, 1961, P.P. 239-243)
- 8 - GELFOND (M.A.). - Les programmes d'acquisition en commun et les pays en voie de développement (In Bull. de l'Unesco, vol XIX, n° 6, nov-déc, 1965. P 313-319)
- 9 - KAPUR (P.L.). - Bibliothèques de recherche dans les pays en voie de développement (In bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol 20, n° 3, mai-juin 1966 ; P.P. 145-146)

- 10 - KWAKWI (E.W. Dadzie). - Les Bibliothèques, la bibliographie et les archives dans les pays d'Afrique d'expression française (In : Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol 15, n° 5, sept-oct, 1961 P.P. 237-238)

- 11 - LEVY (Francis). - Une étude opérationnelle sur le traitement de l'information scientifique : économie générale d'une chaîne documentaire mécanisée (In : Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques. vol. 21, n° 5, sept-oct 1967, P.P.254-263)

- 12 - LORENZ (John C.). - Le Rôle des bibliothèques dans le développement économique et social. (In : Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol. 25, n° 5, sept-oct 1962, P.P. 242-249)

- 13 - MUEL - DREYFUS (F.). - Le Centre d'études africaines de l'EPHE. VIème section. Bilan et activités (In Cahiers d'études africaines ; vol XII - n° 48 - 1972, P.P. 670-708)

- 14 - PENNA (Carlos Victor). - La planification des services de bibliothèque et de documentation. - 2ème éd. - Paris : Unesco, 1971. - 178 p.

- 15 - PETIT (F.). - Un secteur de la recherche africaniste française, l'Africanisme à l'EPHE. - EPHE, 1971 (2 fascicules ronéotés. - 376 p.)

- 16 - RUPP (Britta). - Le Centre d'analyse et de recherche documentaire pour l'Afrique Noire (CARDAN). (In : Afrika Spectrum - Hamburg, 2 - 71 P.P. 107-111)

- 17 - SAXENA (T. P.). - La Bibliothèque de l'Université Agricole du Pendjab. (In : Bull. de l'Unesco à l'intention des bibliothèques ; vol 29, n° 1, janvier-février, 1975 ; P.P. 36-39)

- 18 - TALEH (Augustin). - Les problèmes d'acquisitions dans les bibliothèques africaines. - Villeurbanne : ENSB, 1975. - 31 p. ; 30 cm.

- 19 - VAN DJIK (Marcel). - Le service de documentation face à l'explosion de l'information. - Paris : Editions d'organisation ; Bruxelles : Presses Universitaires de Bruxelles, 1969. - 265 p.
- 20 - WAGNER (Madeleine). - Les Bibliothèques et l'utilisation des ordinateurs ou bibliothèques et informatique : rapport introductif : par Madame Wagner, Montpellier : Cercle d'Etudes des bibliothèques d'Aquitaine - Langue-doc, 1968. - [13] p. 27 cm

ANNEXE . I : BULLETINS D'ABONNEMENT

Timbre

**CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE
DOCUMENTAIRES POUR L'AFRIQUE NOIRE
(C. A. R. D. A. N.)**

E.P.H.E., 6^e section
20, rue de La Baume
75 - PARIS-8^e
(France)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM _____

ADRESSE _____

— souscrit _____ abonnement(s) annuel(s) au Bulletin d'information et de
liaison du CARDAN

par courrier ordinaire : au tarif normal (70 F) _____ au tarif étudiant (30 F)

par avion : au tarif normal (150 F) _____ au tarif étudiant (110 F)

règle le montant de l'abonnement _____ à l'ordre de l'Association Marc
Bloch, 54, rue de Varenne, 75 - Paris-7^e,

par : chèque postal chèque bancaire mandat

— désire recevoir une facture pour un montant de _____ en _____ exemplaires.

A _____, le _____ Signature _____

Conditions d'abonnement

Abonnement à adresser au :

CENTRE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE
POUR L'AFRIQUE NOIRE
293, Av. Daumesnil - PARIS 12^e
Dél. 29-72

- F.A. - F.S. , 4 livraisons par an, plus index cumulatif et liste des mots-vedette :
- sur papier Bristol : 300 F. ; £ 22. ; \$ 60.
 - sur papier ordinaire : 150 F. ; £ 11. ; \$ 30
 - " " (envoi par avion : 250 F. ; £ 18. ; \$ 50.
- F.O. : 1 numéro par an :
- sur papier Bristol (env. ordinaire) : 80 F. ; £ 6 ; \$ 16.
 - " " (env. par avion) : 140 F. ; £ 10 ; \$ 28.
 - " ordinaire (env. ordinaire) : 50 F. ; £ 3.12 ; \$ 10.
 - " " (env. par avion) : 80 F. ; £ 6 ; \$ 16.

Règlement à adresser à l'ASSOCIATION MARC BLOCH, 54 rue de Varenne, PARIS 7^e, soit par C.C.P. (C.C.P. 6883-80 PARIS), Chèque bancaire, Mandat . (Nous préciser si vous désirez recevoir une facture et, éventuellement, en combien d'exemplaires).

BULLETIN D'ABONNEMENT AUX FICHES ANALYTIQUES DU C. A. D. A. N.

A retourner complété et signé au : C. A. D. A. N., 293, Avenue Daumesnil, PARIS 12e

NOM

ADRESSE

souscrit abonnement (s) d'un an aux FICHES ANALYTIQUES DU C.A.D.A.N. (*)

- sur papier fin

. par courrier ordinaire 150 F ; \$ 30

. par avion 250 F ; \$ 50

- sur papier bristol

. par courrier ordinaire 300 F ; \$ 60

fait parvenir à l'Association Marc Bloch, 54, rue de Varenne, PARIS 7e

la somme de par :

- chèque postal (C.C.P. 6883 - 80 PARIS)

- chèque bancaire

- mandat

(Préciser dans tous les cas : Abonnement aux Fiches Analytiques C.A.D.A.N.)

désire recevoir une facture pour un montant de
en exemplaires.

A le

Signature :

(*) Rayer les mentions inutiles.

ANNEXE II : PRESENTATION DES PUBLICATIONS ETUDIEES

Fiches Analogiques

ECHARD, N. "Histoire du peuplement : les traditions orales d'un vil-
lage sudy, Shat (Filingue, République du Niger)", Journal de la Société
des Africanistes 39(1), 1969 : 57-77, III., cartes.

D'après les traditions orales du village de Shat, histoire de la migration
des Sudy, de leur installation à Shat et dans la région, et de la créa-
tion par eux de la chefferie. Ces récits mythiques donnent également
des indications sur les peuplements antérieurs (Asaba, puis Gubawa),
dont témoignent par ailleurs un certain nombre de pièces archéologi-
ques (liste). AM

CARDAN-F.A. 9537

Niger
10.2.

Afr. orient.
15.5.1.

CARDAN-F.A. 9541

Ayant hérité de la colonisation britannique un système administratif iden-
tique, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ont du adapter celui-ci aux
conditions nouvelles créées par l'indépendance. A travers l'inter-action
des structures du parti unique et de celles de l'administration, la Tanzanie
a résolu d'une façon originale les problèmes d'administration locale. RM

WARREL BOWRING, G. "Administration and leadership in East Africa",
Journal of administration and community development in
8(1), janv. 1969 : 38-45.

TORNAY, S. "Le test des triades dans l'étude des nomenclatures de
parenté", Journal de la Société des Africanistes 39(1), 1969 : 79-109, III.

Rappel de la méthode du test des triades appliquée à l'étude des rela-
tions de parenté (établir une série de triades de termes de parenté ; dans
chacune, faire retenir les deux termes qui sont estimés être en relation
plus étroite et rayer le troisième) ; présentation des résultats obtenus
auprès d'élèves kalenjin et kikuyu (Kenya, 1966). Le test permet de
dégager des appartenements significatifs (des "modèles" de comportement)
et de mesurer l'"expansivité" des termes. AM

CARDAN-F.A. 9538

Kenya
13.1.

Soudan
17.7.2.5./15.5.1.

CARDAN-F.A. 9542

SHARMA, B. S. "Local government and community development in
the Sudan", Journal of administration overseas 8(1), janv. 1969 : 46-52.

Un projet pilote de développement communautaire a été réalisé de 1963
à 1967 dans une trentaine de villages au nord de Khartoum. Le développe-
ment communautaire apparaît comme un moyen de promouvoir la partici-
pation de la population à l'administration locale. RM

BERNUS, E. "Maladies humaines et animales chez les Touaregs sahé-
liens", Journal de la Société des Africanistes 39(1), 1969 : 111-137, III.,
bibliogr., pl.

Rappel des conditions écologiques, climatiques, et alimentaires de la vie
des Touaregs sahéliens du Niger. Inventaire de leurs maladies (physi-
ques ; provoquées par accidents ; mentales) et des maladies de leurs
différents animaux, ainsi que des remèdes traditionnels appliqués aux
unes et aux autres. En annexe, répertoire des termes tamasheg concer-
nant les maladies, leurs remèdes, et les végétaux utilisés pour les soins.
AM

CARDAN-F.A. 9539

Niger
6.1./6.3.

Nigeria
15.5.1./21.2.4.

CARDAN-F.A. 9543

CHICK, J. D. "Some problems of administrative training : the Northern
Nigerian experience", Journal of administration overseas 8(2), avril 1969 :

L'Institut d'administration de Zaria qui assure la formation du haut personnel
administratif pour le Nigeria du Nord et les problèmes auxquels il s'est
trouvé confronté dans les années qui ont suivi l'indépendance. RM

URBAIN-FAUBLE, M. ; FAUBLE, J. "Charmes magiques malgaches",
Journal de la Société des Africanistes 39(1), 1969 : 139-149, pl.

Bilan des recherches sur les charmes magiques malgaches, centre surtout
sur la contribution mal connue, apportée en ce domaine, par le mission-
naire norvégien Lars Vig, dont l'ouvrage Charmes : spécimens de magie
malgache rédigé en 1896, vient d'être traduit en français (1969). De
nombreuses notes, avec indication de la pagination, renvoient à cet ou-
vrage. AM

CARDAN-F.A. 9540

Madagascar
20.6.

Nigeria
15.5.1./21.2.4.

CARDAN-F.A. 9544

ADEDEJI, A. "Training for development administration in Western Nige-
ria", Journal of administration overseas 8(2), avril 1969 : 111-123.

L'Institut d'administration publique d'Ife, l'évolution de ses méthodes et
de ses programmes en vue d'une meilleure adaptation aux besoins du Ni-
geria occidental. RM

Fiches
d'ouvrages

Haute-Volta. - Paris, Institut d'étude du développement économique et social, Université de Paris I, 1973, VIII + 169 p. [122] p.

Haute-Volta
21.2.4./2.1.

* CARDAN-F.O. 73/74-677

LAURENT, Joëlle

Les contes de l'hyène affamée. Contribution à la connaissance de la littérature orale des Peuls voltaïques. - Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, 1971, 127 p. + 264 p., bibliogr., multigr.

Haute-Volta, Peul
22.5.1.

CARDAN-F.O. 73/74-678

REY, Dominique

Les Lobi. Mai 1974. [Exposition]. - Paris, Galerie Jacques Kerchache [1974], 63 p., ill. en noir & en coul., carte.
(Texte en français & en anglais.)

Haute-Volta, Lobi
22.2.

CARDAN-F.O. 73/74-679

RIESMAN, Paul

Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective. - Paris, La Haye, Mouton, 1974, 263 p., pl., diagr., bibliogr.
(Cahiers de l'homme, N.S. XIV.)

[Une approche "subjective" des coutumes, de l'organisation sociale et de la "vie vécue" (attitudes face à la vie, à l'égard de la société, relations interpersonnelles) d'un groupement peul du nord-est de la Haute-Volta.]

Haute-Volta, Peul, Djelgôbé
0.15.2./14.2.

* CARDAN-F.O. 73/74-680

Bibliographie ~~française~~ française sur l'Afrique du Sud du Sahara -

Haute-Volta

1040. "D'où sourdent les luttes. En Haute-Volta", in Qui se nourrit de la famine en Afrique ?. - Paris, Maspéro, 1974 : 197-210.
1041. "Fonds de garantie (Le) des crédits aux petites et moyennes entreprises commerciales, artisanales et industrielles voltaïques. Notes d'information et statistiques. Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest 814, févr. 1974, 9 p., tabl.
1042. "Indicateurs économiques voltaïques". Notes d'information et statistiques. Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest 214, févr. 1974 : 28 p. ; 218, juin 1974 : 24 p.
1043. "Instrument (Un) précieux au service des entreprises nationales : l'Office de promotion de l'entreprise voltaïque". Notes d'information et statistiques. Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest 814, févr. 1974, 8 p.
1044. IZARD, M. - "Les Mossi de Haute-Volta, hommes du mil". Afrique littéraire et artistique 33, oct. 1974 : 13-16.
1045. IZARD, M. - "La bataille du Tyu et la fin de l'indépendance du Yatenga", in Perspectives nouvelles sur le passé de l'Afrique noire et de Madagascar, Paris, Publications de la Sorbonne, 1974 : 213-219.
1046. LALLEMAND, S. - "Symbolisme des poupées et acceptation de la maternité chez les Mossi". Objets et mondes 13 (4), 1973 : 235-246.
1047. LE THI NAM TRAN ; MIGNOT-LEFEBVRE, Y. - "L'éducation rurale et la diffusion de nouvelles techniques agricoles en Haute-Volta". Tiers-Monde 15 (59-60), juil.-déc. 1974 : 723-742.
1048. MATON, G. - "La mise en valeur des vallées des Volta blanche et rouge en Haute-Volta". Actuel développement 4, nov.-déc. 1974 : 44-50, tabl., graph.
1049. MONVEL DAH, M. ; KABORE, B. - "La condition juridique, politique et sociale de la femme en Haute-Volta". Revue juridique et politique 28 (4), oct.-déc. 1974 : 691-700.
1050. REY, D. - Les Lobi. Mai 1974. [Exposition]. - Paris, Galerie Jacques Kerchache [1974], 63 p., ill. noir & coul., carte, couv. ill. coul.
Texte en français & en anglais.
1051. RIESMAN, P. - Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective. Paris - La Haye, Mouton, 1974, 261 p., pl., bibliogr., index. ("Cahiers de l'Homme, 14")
1052. SAVONNET-GUYOT, Cl. - "Espace politique et paysannats d'Afrique noire". L'Homme et la société 27, janv.-mars 1973 : 149-168.
1053. TOUTAIN, B. - Etude agrostologique préalable à l'implantation d'un ranch d'embouche dans la région de Leo (Haute-Volta). - Maisons-Alfort, IEMVT, 1974. (Etude agrostologique n° 40.)
1054. VANKRUNKELSVEN, J. - "Sahel 1974, la sécheresse en Haute-Volta". Projet 85, 1974 : 591-596.

220. ELELE, Pierre-Paul.

Les marchés publics au Cameroun. 156 p.

(Mémoire. Licence. Droit. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1973.)

221. ENNYIME, Paul-Auger.

Le processus d'industrialisation du Cameroun : analyse critique. 85 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1973.)

222. EPOPA MOUSSA, G.B.

L'UCCAO vue à travers une lucame. Enquête. 35 p.

(Mémoire. Diplôme Supérieur de Journalisme. Yaoundé (Université Fédérale du

Cameroun), ESIJY. -/1973.)

CARDAN - BIL 7 (1), 1975

CAMEROUN

ECONOMIE

223. EYENGUE, David-Roger.

Le tourisme au service du développement ; l'exemple du Cameroun. 42 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1969.)

224. FANDJA, Gabriel.

Investissements étrangers et développement économique du Cameroun : exemple de la Caisse centrale de coopération économique. 54 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1973.)

225. GUYOMARCH, Georges.

Le rôle des institutions bancaires dans le développement du Cameroun. 12 + 125 p. multigr., cartes, tabl.

(Thèse. 3e cycle. Economie du développement. Rennes I. -/1973.)

226. KAMGUEU, Daniel.

Le marché intérieur du Cameroun.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1969.)

CARDAN - BIL 7 (1), 1975

CAMEROUN

ECONOMIE

227. KAMMOGNE FOKAM, Paul.

Etude critique du financement du IIème plan de développement économique du Cameroun.

66 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1973.)

228. KANGA NGUEN, Jean-Amos.

Les problèmes économiques de l'exploitation forestière au Cameroun. 74 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1968.)

229. KELOJOU, Samuel.

Le rôle des banques de dépôts dans le développement économique du Cameroun. 32 p.

(Mémoire. Licence. Economie. Yaoundé (Université Fédérale du Cameroun), FDSE.

-/1972.)

CARDAN - BIL 7 (1), 1975

Essai de nomenclature
des langues populations,
regues et dialectes de
Republique populaire du
Min

4 : groupements ethniques

CARDAN-861

N O M : Somba (Betammaribe) : Paragurma
"gr. du nord"

E T A T : Dahomey (au Sud de la sous-préfecture de
Natitingou)

voir : Tamberma du Togo : Les Somba "correspondent aux
Tamberma du Togo..."

voir : Paragurma : b.1

R. Cornevin, 1962, pp. 199, 208.

.../...

4 : groupements ethniques

CARDAN-862

N O M : Somba : Gurmantche

E T A T : Dahomey

G.L. Hazoumé, 1972, p. 50.

.../...

4 : gr. eth.

CARDAN-863

N O M : Somba (Batammariba, Batammaba/sing. : Otammari)
- parlent le Somba ou Ditammari

E T A T : Dahomey (Atakora au nord-ouest, sous-préfecture
de Tanguéta (circonscription de Manta),
Boukombé et Natitingou)

voir a. : Togo "cercle de Kandé où ils sont connus sous
le nom de Tamberma"

A. Prost, Bull. IFAN, série B, XXXV, 3, 1973, pp. 712, 713

Somba

CARDAN-864

Etymologies :

"Somba" voudra (...) dire, selon les auteurs,
"qui marche nu" (...), "homme de la brousse" (...), "homme
de la forêt" (...) etc. .

La seule étymologie "neutre" qui ait été relevée
est celle qui fait des "Somba" les "hommes du baobab"
parce qu'ils en consomment la farine (...). (1)

"La manie étymologique conduit à d'étonnantes spé-
culations. Ainsi a-t-on pu suggérer une origine Peul des
"Somba" : en fulfuldé "Bètamarbè" voudrait dire "ceux qui
sont saisissables", Bèsorubè, "ceux qui se faufilent" ;

.../...

Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud - 56 - du Sahara

756. BARNEAUD, J.-C. ; BARTOLUCCI, I. ; DESBRUYERES, M.-F. et al. - *Compte-rendu des stages villageois de formation aux séquences technologiques appropriées. Béguédo-Tensobentenga O.R.D. de Koupela (Haute-Volta)*. - Paris : IRFED, 1977.-pagin. multipl., tabl., graph.
757. BARNEAUD, J.-C. - *Stage de formation aux séquences de technologie appropriée. Exhaure de l'eau*. - Paris : IRFED, 1977. - 16 p., fig.
758. BARRAL, H. - *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*. - Paris : O.R.S.T.O.M., 1977.- 119 p.
759. BELLOT, J.-M. - *Potentialités pour un aménagement du cours moyen de la Volta noire et de la vallée du Sourou*. - Grenoble : Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de géographie alpine, 1977.- 133 p., tabl., carte.
760. BELLOT-COUDERC, B. - *L'aménagement des vallées des Volta et l'exemple de Kaibo : travail d'études et de recherche*. - Grenoble : Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de géographie alpine [1976-1977], 146 p., bibliogr.
761. BELLOT-COUDERC, B. ; BELLOT, J.-M. - "La migration mossi dans le département de la Volta Noire". *Cultures et développement* 9 (3), 1977 : 477-488.
762. BENOIT, M. - *Introduction à la géographie des aires pastorales soudanaises de Haute-Volta*. - Paris : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 1977. - 95 p., ill., cartes, tabl. (Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M. ; 69.)
763. BENOIT, M. - "Le pastoralisme en savanne et la "territorialisation" des parcours". *Cahiers ORSTOM. Série Sciences humaines* 14 (2), 1977 : 217-219.
764. BENOIT, M. - "Mutation agraire dans l'Est de la Haute-Volta. Le cas de Daboura (sous-préfecture de Nouna)". *Cahiers ORSTOM. Série Sciences humaines* 14 (2), 1977 : 95-111, tabl., cartes, graph., bibliogr., résumés en anglais et en espagnol.
765. BONVINI, E. - "Une procédure de découverte : détection des suffixes classificatoires en kâsim (parler de Pô, Haute-Volta)". *Afrique et langage* 8, 2ème semestre 1977 : 5-35.
766. BOUTILLIER, J.-L. ; QUESNEL, A. ; VAUGELADE, J. - "Systèmes socio-économiques mossi et migrations". *Cahiers ORSTOM, Série Sciences humaines* 14 (4), 1977 : 361-381.
767. BRETOUT, Fr. - *Mogho Nabawobgho : la résistance mossi de Ouagadougou*. - Paris : A.B.C. [Afrique biblio-club] ; Dakar ; Abidjan : NEA [Nouvelles éditions africaines], 1977. - 92 p., carte, bibliogr. (Grandes figures africaines).
La couv. porte en plus : "XIXe siècle"
768. CAPRON, J. - "La place du miel dans le système de représentation Bwa". *Notes et documents voltaïques* 10, oct. 1976, sept. 1977 : 10-24.

769. CAPRON, J. ; KOHL - *développement nat multigr.*
770. CHEVALIER, A. ; L - *titution des glossi ORSTOM, 1977. - 3*
771. DIALLO SEYNI SAMBA - *la dualité des ju août-sept. 1977 :*
772. GUILHEM, M. ; TOE - *frique, le monde. me aux progr. off ill.*
773. HAUTE-VOLTA (Républ [1976] - *Méthode du du Séminaire de ta. - [Paris] : M gie de la planific*
774. HAUTE-VOLTA (Républ de la statistique de Haute-Volta. - - 240 p., tabl.
775. " La Haute-Volta 55 (575), déc. 197 Bilan politique, é
776. HEBERT, J. ; BIKAI - *Notes et documents*
777. "Indicateurs écon ques. Banque Centr janv.; 250, mars ;
778. JACOB, J.-P. - "Be ni - Essai compara tentatoires. Premi voltaïques 10, oct
779. KAWADA, J. - "Segn ques pré-coloniaux nal of Asian and A
780. KIBTONRE, G. - *Etu des populations à Projet pour amélic tion à faible reve*
781. LALLEMAND, S. - *Un tional de la reche (Recherches voltaï*

Répertoire des thèses africanistes françaises.

- 132 -

HAUTE-VOLTA

économie

1422. DABIRE, Christophe
L'impact de l'agriculture commerciale sur le développement économique : l'exemple de la Haute-Volta.
3e cycle. Sciences économiques. Lille I. 1977/-. M. Maillet.
- 1422 bis. KABORE, Tibo Jean Hervé
Economie rurale ou villageoise en Afrique de l'Ouest et perspectives de développement. Cas de la Haute-Volta.
3e cycle. Economie régionale. Poitiers. 1977/-. M. Guesnier.

information, communication

1423. BAZIE, Jean Hubert
Histoire de l'information en Haute-Volta de la conquête coloniale à l'avènement de la seconde République (fin du XIXe siècle-1970).
3e cycle. Sciences de l'information. Paris II. 1977/-. M. Albert.

langues et littérature

- 1423 bis. YE, Vinou
La morphologie du nom et du verbe en bwamu, dialecte de Bagassi.
3e cycle. Linguistique africaine. Nice. 1977/-. M. Manessy.

législation, droit

1424. OUEDRAOGO, Adama
Communautés mossi et droit de la terre en Haute-Volta.
3e cycle. Droit. Paris I. 1977/-. M. Alliot.
1425. SOME, Beyoun
Le mariage et la famille naturelle en droit coutumier dagara en Haute-Volta.
3e cycle. Droit privé. Bordeaux I. 1977/-. M. Vouin.
1426. TOE, Badou
Les jeunes en danger en Haute-Volta.
3e cycle. Criminologie. Bordeaux I. 1977/-. M. Ottenhof.
1427. YARGA, Larba
Essai sur le droit public voltaïque.
DE. Droit. Nice. 1977/-. M. Rainaud.

milieu naturel

1428. SANOU, Baworo
Les villages de l'arrière et changement agricole.
3e cycle. Géographie.

population

1429. LOYA, Kako
Problèmes de développement à Dioulasso.
3e cycle. Géographie.
1430. OUDRAOGO, née SALAMBERE
Urbanisation et organisation sociale à Dioulasso.
DE. Géographie. Bordeaux I.
1431. SOME, Mouinbobra
L'évolution récente des villages de l'arrière.
3e cycle. Sciences sociales. M. Van Chi.

sociétés et cultures

1432. BAYILI, Emmanuel
Les sociétés lyela des villages de l'arrière.
3e cycle. Histoire.
1433. CARBONNIER, Alain Michel
Les Dagara de la Haute-Volta.
3e cycle. Sociologie.
1434. DOUCET, Elena
La lecture en Haute-Volta.
3e cycle. Etudes africaines. Delof.
1435. GUINGANE, Daogo Jean
Le théâtre en Haute-Volta.
DE. Littérature française.
1436. GUIRA, Antoine
La Haute-Volta face à son passé.
3e cycle. Ethnologie.
1437. LANGLOIS, Michel
Etude socio-économique du village de l'arrière.
3e cycle. Economie du village.

Note explicative

(Thésaurus)

- Tout terme retenu et proposé comme descripteur est précédé d'un tiret :

- Abeilles

- Tout terme rejeté devient non-descripteur et est précédé d'un point :

. Cultivateur

- Présentation typographique des descripteurs du point de vue hiérarchique :

- ECOLOGIE = les descripteurs en lettres capitales désignent un champ

- Agriculture = les descripteurs soulignés désignent les chapitres à l'intérieur d'un champ

- Architecture = les descripteurs soulignés en pointillé désignent les "classes" (groupes ou séries de mots), dépendant des chapitres ou dépendant d'une autre "classe".

- Aristocratie = descripteur simple

- Renvois et signes employés :

NE = Note explicative (utilisée surtout pour des précisions d'ordre géographique ou historique)

TG = Terme générique (englobe d'autres termes) par rapport au descripteur

TS = Terme spécifique, dépendant du descripteur en présence

UP = Utilisé pour (renvoi réciproque du renvoi voir, cf ci-dessous), précède les termes préférentiels en cas de synonymie

VA = Voir aussi (renvoi associatif aux termes voisins)

voir = Renvoi du terme rejeté au terme retenu :

a) du synonyme ou du quasi-synonyme au descripteur préférentiel

. Cultivateur voir -Agriculteur

. Abandon des villages voir -Exode rural

b) d'un terme précis non retenu à une catégorie supérieure :

. Blé voir -Céréales

c) renvoi purement formel :

. Autorité parentale voir -Parents, autorité

() = signe employé pour distinguer entre deux homonymes

° = le signe ° placé après un descripteur signale sa présence dans le Dictionnaire des civilisations africaines et renvoie aux différentes notices concernant ces descripteurs.

Annexe III -

EXEMPLES DE NOTES ET QUESTIONNAIRES ENVOYES AUX UTILISATEURS

Décembre 1966

NOTES à l'USAGE des DOCUMENTALISTES et BIBLIOTHECAIRES

Zofia

1 - Présentation des fiches

Les fiches diffusées par le C.A.R.D.A.N. sont de trois sortes :

1) F.A. (Fiches Analytiques), de couleur blanche, les références bibliographiques y sont accompagnées de résumés de longueur variable ; elles sont numérotées de 1 à n, le numéro d'enregistrement suivant le sigle : CARDAN-F.A. Un document porteur d'un même numéro d'enregistrement peut être découpé en séquences indépendantes, chacune d'entre elles faisant l'objet d'un résumé individuel. L'indication du découpage séquentiel apparaît dans la numérotation, après un tiret qui suit le numéro d'enregistrement proprement dit (Ex. : CARDAN-F.A. 2638-01 ; CARDAN-F.A. 2638-02). Sous le numéro d'enregistrement peut apparaître un sigle particulier (C.D.C.U., A.I.S.P., WAR, etc.). Ce sigle signale que les résumés correspondants ont été établis ou transmis par un organisme collaborant avec le C.A.R.D.A.N. (Centro de Documentação Científica Ultramarina, Association Internationale de Science Politique, Centre d'Etudes Africaines de l'Université de Varsovie, etc.).

Les F.A. recensent essentiellement : 1) des articles publiés dans des périodiques ou des séries monographiques ; 2) des ouvrages où les textes analysés peuvent être assimilés, de par leur nature même, à des articles : ouvrages collectifs à auteurs multiples, actes de congrès (avec recension des communications particulières, etc.) ; 3) des documents à faible diffusion de par leur procédé de reproduction (multigraphie, offset, etc.) : brochures, rapports, etc.

2) F.S. (Fiches Signalétiques), de couleur bleue ; les références bibliographiques ne sont pas accompagnées de résumés ; elles sont numérotées de 1 à n, le numéro d'enregistrement suivant le sigle CARDAN-F.S.

Comme les F.A., les F.S. recensent essentiellement : 1) des articles publiés dans des périodiques ou des séries monographiques ; 2) des ouvrages où les textes analysés peuvent être considérés, de par leur nature même, comme des articles : ouvrages collectifs, actes de congrès. Il n'y a pas de duplication entre F.A. et F.S. : les fiches présentées dans les F.S. correspondent soit à des documents dont on a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'en faire un résumé (documents brefs, ou au traitement superficiel, ou au titre suffisamment explicite, etc.), soit à des documents qu'il n'a pas été possible de se procurer pour en faire un résumé.

N.B. F.A. et F.S. font l'objet d'une publication quadrimestrielle simultanée ; elles sont considérées comme formant une seule publication, à laquelle les utilisateurs souscrivent un abonnement unique.

3) F.O. (Fiches d'Ouvrages), de couleur verte ; les références bibliographiques ne sont généralement pas accompagnées de résumés ; elles sont numérotées de 1 à n, le numéro d'enregistrement étant précédé du sigle CARDAN-F.O. Elles sont présentées par ordre alphabétique d'auteurs.

Les F.O. recensent des ouvrages imprimés ou non, et des brochures. Elles sont publiées annuellement ; chaque volume recense les ouvrages publiés au cours d'une même année de référence. La publication des F.O.

.../...

est disjointe de celle des F.A. / F.S. ; les utilisateurs y souscrivent un abonnement particulier.

Référence bibliographique	
Résumé (F.A. seulement)	
Mots vedette géographique Mots vedette systématiques	N° d'enregistrement

Présentation d'une fiche-type

II - Indexation

Sur chaque fiche (F.A., F.S., F.O.) figurent en bas et à gauche, deux sortes d'indexations : une indexation géographique, portée en clair, et une indexation systématique (ou thématique). L'indexation systématique n'est pas portée en clair : elle est remplacée par le numéro de code correspondant à chaque mot-vedette. L'identification de ces numéros de code se trouve dans le document intitulé Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste, qui a été diffusé auprès de tous les abonnés.

N.B. 1) Les F.S. et les F.O. peuvent comporter en haut et à gauche une indexation supplémentaire correspondant à la Classification Décimale Universelle. Les fiches portant cette indexation sont celles transmises par le co-éditeur de la publication (Center of African Studies, Cambridge).

2) Un affinement de la liste des Mots-vedette systématiques ... est en cours. Cette nouvelle liste sera diffusée auprès des abonnés en même temps qu'ils recevront la première livraison du volume III (1967).

1) Mots-vedette géographiques.

Le mot-vedette principal est le nom de l'Etat moderne. Lorsque plusieurs noms d'Etat figurent sur une même fiche, ils sont séparés par un clash (/).

A la suite du nom de l'Etat moderne peuvent figurer des spécifications géographiques (villes, circonscriptions administratives, entités géographiques individualisées, etc...). Elles sont séparées du nom du pays par une virgule. Peuvent naturellement figurer sur une même fiche, deux noms d'Etat modernes, chacun accompagné d'une spécification géographique.

Ex. Niger, Maradi/Nigeria, Katsina.

.../...

2 On
aussi
nom
Ex.
th.

A la suite du nom de l'Etat, accompagné ou non d'une spécification géographique, peuvent figurer des mots-vedette renvoyant à l'ethnie ou à l'aire linguistique. Dans les volumes I (1965) et II (1966) des F.A., ces indexations ethniques ne figurent pas (les noms de populations ou de langues sont soulignés dans le cours du résumé, et sont mis de la sorte en évidence) ; à partir du volume III (1967), ces indexations ethniques figureront sur les fiches.

Exemples :

Ghana, Kumasi, Mossi (étude portant sur la communauté mossi, installée à Kumasi, au Ghana).

Nigeria, Nord, Hausa/Niger, Dallol Maouri, Mauri (étude portant simultanément sur les Hausa de la province Nord du Nigeria et sur les Mauri du Dallol Maouri, au Niger).

Si la population étudiée se trouve répartie sur plusieurs Etats, on procédera à une mise en facteur, le nom ethnique étant placé à la suite des noms d'Etat séparés par un clash et placés entre parenthèses.

? Système
pour les

Ex. (Mali/Haute-Volta) Bwa.

Les noms d'anciens royaumes, empires ou principautés sont également précédés du nom de l'Etat actuel (ou des Etats actuels), dans les limites desquels ils étaient ou sont compris, séparés par une virgule.

Ex. Haute-Volta, Yatenga, roy.

(Niger/Mali) Gao, emp.

2) Mots-vedette systématiques

L'intitulé du mot-vedette est remplacé sur la fiche par son numéro de code. Deux mots-vedette sont séparés par un clash (/) qui connote à la fois la simple juxtaposition de deux mots-vedette et le rapport d'association qui peut les unir deux à deux. Une mise en facteur peut intervenir dans tous les cas où un mot-vedette est associé à la fois à deux ou n autres mots-vedette.

Ex. 18.2./(12.4./12.5.), étude portant sur le travail salarié de la femme et de l'enfant.

Lorsque le contenu d'un document porte sur le rapport de cause à effet entre deux phénomènes, les mots-vedette correspondants sont séparés par un double clash (/). Une mise en facteur peut également intervenir si un même facteur est en relation de cause à effet avec deux ou n autres facteurs.

Ex. 8.5.// (16.3.1./18.2.3.) pour une étude montrant comment l'urbanisation rapide entraîne prostitution et chômage.

Un certain nombre d'indices (T), (C), (R) et (H) peuvent être rapportés aux mots vedettes :

- (T) "aspect traditionnel", permet de faire la différence entre les aspects modernes et traditionnels d'un même fait, dans tous les cas où il apparaît utile de faire la distinction.

Ex. 15.7.2. (T), l'art traditionnel de la guerre.

- (C), "changement", permet de mettre en évidence des domaines dont il est dit qu'ils sont touchés par le changement social, sans que le changement social constitue le fonds même de l'étude.

Ex. 13.3. (C) pour une étude qui traitant du mariage, fera mention de certains changements intervenus de nos jours.

- (R), "aspect ritualisé", met en évidence tous les cas de ritualisation portant sur un phénomène précis ;

Ex. 14.4.1.3. (R), la royauté sacrée.

- (H), "aspect historique", connote tous les sujets particuliers dont l'étude est menée sous un angle historique.

Ex. 21.2. (H), histoire de l'éducation.

Il peut y avoir plusieurs indices à la suite du même mot-vedette, si besoin est.

N.B. A partir de la livraison 1 du volume III (avril 1967), et pour faciliter l'établissement d'un classement systématique pour les utilisateurs ne recevant qu'un seul jeu de fiches, le mot-vedette jugé principal dans un ensemble de plusieurs mots-vedette systématiques, sera autant que possible, souligné.

Ex. : 15.2.5. // (5.5./6.1.) phrase qui peut se lire de la manière suivante : "Troubles politiques ayant entraîné malnutrition et parallèlement maladies de carence", 5.5. étant souligné dans le cas où il ressort que la malnutrition est bien le sujet central de l'étude.

III - Utilisation des fiches par les abonnés

A la fin de chaque numéro des F.A., F.S. et F.O., figurent un certain nombre d'index, sous forme de listes :

- index alphabétique d'auteurs (sauf pour les F.O., présentés par ordre alphabétique d'auteurs)
- index des périodiques dépouillés et ouvrages recensés (pour les F.A. et F.S., seulement)
- index géographique
- index ethnique et linguistique
- index systématique.

*Ce n'est pas
On ajoute
supplément*

Ces index renvoient aux numéros d'enregistrement des fiches, selon leur série (F.A., F.S. ou F.O.).

N.B. En ce qui concerne l'index systématique, il n'a pas été joint à chaque numéro pour les volumes I (1965) et II (1966) des F.A. ; il le sera à partir du volume III (1967). Néanmoins, et pour permettre une utilisation rationnelle dès réception des fascicules, l'index systématique sous forme de liste est joint à la présente livraison (volume II, n° 3-4) ; il est accompagné des index correspondant aux numéros 1 et 2 de ce même volume.

Des index cumulatifs : géographiques, ethniques et systématiques, sont prévus pour publication tous les 5 ans ; ils renverront aux trois séries des F.A., F.S. et F.O. Ils seront présentés sous forme de fiches découpables, sur papier fort.

D'ores et déjà, un index systématique annuel est diffusé sous forme de fiches découpables et

classables, pour faciliter les recherches par thèmes, qui semblent être celles le plus fréquemment menées. Cet index systématique cumulé renvoie aux trois séries des F.A., F.S. et F.O. Cet index pour l'année 1966 sera envoyé incessamment aux abonnés.

Pour F.O.
pas de
index
F.O. 1966
d'index

A. Les abonnés qui reçoivent les F.A., F.S. (et éventuellement les F.O.) en volumes sur papier fin, sont invités à garder ces volumes tels quels, comme ouvrages à consulter en bibliothèque.

Pour faciliter les recherches, il est conseillé :

1) de regrouper tous les index selon leur nature et leur série de publication dans des dossiers séparés (dossiers d'index auteurs, pour F.A. et F.S. ; de périodiques dépouillés, pour F.A. et F.S. ; d'index ethno-linguistique, pour F.A., F.S. et F.O. ; d'index géographique pour F.A., F.S. et F.O. ; d'index systématique pour F.A., F.S. et F.O.). Ces dossiers seront mis pour consultation à la disposition des utilisateurs qui devront se reporter ensuite aux volumes pour relever les références correspondant aux numéros retenus ;

2) de mettre à la disposition des utilisateurs de plan des Mots-vedette systématiques pour le classement de la documentation africaniste, soit sous la forme de brochure sous laquelle il est actuellement distribué, soit sous la forme d'un tableau mural que le C.A.R.D.A.N. se propose de diffuser en 1967.

3) à la fin de chaque année, de découper et inter-classer les fiches de l'index systématique annuel. Le classement de ces fiches, plus maniables que des listes, rendra ipso facto caduque la présentation en dossier des index systématiques sous forme de listes propres à chaque livraison quadrimestrielle.

4) L'envoi tous les 5 ans d'index cumulés (pour F.A., F.S. et F.O.) géographiques, systématiques, ethniques (et éventuellement d'auteurs), sous forme de fiches découpables, rendra également caducs les classements antérieurs des index correspondants, classements soit effectués sous forme de dossiers (index auteurs, ethniques, géographiques, périodiques dépouillés), soit sous forme de fichiers (index annuels systématiques).

B. Cas des abonnés qui reçoivent les F.A., F.S. (et éventuellement les F.O.), sur papier bristol découppable.

1. Si les abonnés ne reçoivent qu'un seul jeu de chacune des séries de fiches, deux possibilités de traitement :

- conserver chaque livraison sous forme de volumes en bibliothèque ;
- découper les fiches et les classer dans leur ordre numérique, par série, c'est-à-dire dans des fichiers séparés F.A., F.S. et F.O.

Le classement dans l'ordre numérique est impératif ; lui seul permet l'utilisation rationnelle des index remis avec chaque livraison quadrimestrielle, et des index cumulés annuels ou quinquennaux.

Se reporter ci-dessus au paragraphe A, en ce qui concerne les procédures conseillées d'utilisation des index.

N.B. Pour les utilisateurs qui ne sont pas intéressés par l'ensemble de la documentation africainiste, mais qui désirent traiter à part l'ensemble des informations sur une région géographique ou sur un thème particulier, il est possible de procéder de la manière suivante :

- les fiches seront découpées et classées dans l'ordre numérique, à l'exception de celles qui correspondent au sujet choisi. Les index seront présentés de la façon susdite (paragraphe A) pour permettre des recherches dans le fichier classé par ordre numérique.

- les fiches sélectionnées seront classées selon le centre d'intérêt. Les utilisateurs désireux de privilégier par exemple les fiches se rapportant à l'Afrique Occidentale d'expression française, les classeront par pays, avec la possibilité d'établir à l'intérieur de ce classement géographique un sous-classement par grandes rubriques thématiques, selon les 23 rubriques principales existant dans le plan de classification diffusé par le C.A.R.D.A.N. Dans tous les cas où plusieurs mots-vedette systématiques ou géographiques existent sur une même fiche, il conviendra soit de choisir le mot-vedette qui rend le mieux compte du point central de l'étude (l'entreprise sera facilitée à partir de 1967, le mot-vedette systématique principal étant souligné), soit de procéder à une duplication des fiches, en autant d'exemplaires que de mots-vedette. Les utilisateurs désireux de privilégier un thème de recherche, classeront leurs fiches sélectionnées, en fonction des items proposés dans le plan de classification du C.A.R.D.A.N. pour ce thème principal, avec possibilité de le raffiner, et d'opérer à l'intérieur de chaque rubrique un sous-classement régional.

2. Les abonnés reçoivent plusieurs jeux de fiches.

Quel que soit le nombre de jeux de fiches des différentes séries dont on dispose, il convient de toujours conserver un jeu de chacune des séries dans l'ordre numérique, pour permettre l'utilisation des index. Il est conseillé aux abonnés de prendre à cette fin un abonnement aux différentes séries, sur papier fin.

a) Avec deux jeux de F.A. et F.S. (éventuellement F.O.) sur bristol et un jeu sur papier fin (conservé dans l'ordre numérique pour l'utilisation des index), il est possible de réaliser :

- un classement géographique par Etat, avec subdivisions régionales et ethniques, et classement interne des fiches par ordre alphabétique d'auteurs ;
- un classement par thèmes avec subdivisions internes géographiques, ou subdivisions selon les indices (T), (C), (R) et (H), avec classement interne des fiches par ordre alphabétique d'auteurs.

Dans tous les cas où l'indexation, tant géographique, qu'ethnique, ou systématique comporte plusieurs mots-vedette (ou que le document comporte plusieurs nom d'auteurs), il conviendra soit de privilégier l'un d'entre eux pour chaque genre (géographique, systématique, etc.), soit de procéder à la duplication des fiches en autant d'exemplaires que nécessaire.

b) Avec trois jeux de F.A. et F.S. (et éventuellement F.O.) sur bristol, et un jeu sur papier fin (conservé dans l'ordre numérique), il est possible soit de réaliser les classements décrits au paragraphe ci-dessus, avec deux jeux, en utilisant le troisième jeu pour opérer des classements par mots-vedette supplémentaires, soit d'établir :

- un classement géographique
 - un classement systématique
 - un classement ethnique (en utilisant les fiches résiduelles du jeu utilisé pour le classement ethnique pour alimenter les classements géographiques ou systématiques par mots-vedette supplémentaires) ;
- ou
- un classement alphabétique général par auteurs, en interclassant F.A., F.S. et F.O.

Quelles que soient les options prises par les utilisateurs (et les exemples d'utilisation donnés ne sont ni limitatifs ni contraignants), il convient de se rappeler :

1 - qu'un jeu de fiches doit absolument être conservé dans l'ordre numérique par série (F.A., F.S. et F.O.), pour permettre l'utilisation des index quels qu'ils soient ;

2 - qu'il y aura toujours lieu de procéder à la duplication d'un certain nombre de fiches, si l'on désire avoir une utilisation parfaite des possibilités de sélection des documents offertes par les indexations ;

3 - que si l'on désire procéder à des classements séparés par auteurs, par noms d'ethnies, par région et par sujet, sans procéder (ou en procédant au minimum) à la duplication des fiches, il convient de disposer de 5 à 7 jeux sur papier bristol ;

4 - que, dans tous les cas où ces classements raffinés n'auraient pu être réalisés, pour fastidieuse que soit la tâche de consulter de multiples index et de se reporter, soit à de multiples volumes, soit à des fichiers classés par ordre numérique, c'est là cependant une économie de temps appréciable pour tout chercheur désireux de se constituer des bibliographies particulières, eu égard à l'abondance des documents signalés par le C.A.R.D.A.N., et même à la difficulté qu'auraient les chercheurs à retrouver par eux-mêmes certaines des références incluses dans nos publications.

CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE
DOCUMENTAIRES POUR L'AFRIQUE NOIRE
293, av. Daumesnil, 75 - PARIS 12e

Paris, le 11 août 1967

Archives C.A.R.D.A.N.

Cher souscripteur,

Vous avez fait confiance au C.A.R.D.A.N. en vous abonnant aux Fiches Analytiques - Fiches Signalétiques et peut-être en acquérant les Fiches d'Ouvrages. Ces publications en sont maintenant à leur troisième année. Comme vous le savez, ce service documentaire représente un travail important que nous nous efforçons de maintenir dans sa qualité et sa périodicité régulière.

Vous avez eu le temps de vous rendre compte de l'utilité et des carences de ce service en fonction des besoins documentaires qui sont les vôtres. Afin de mieux nous rendre compte, d'une part, de l'utilisation qui est faite de notre travail, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint; nous avons également besoin, d'autre part, de votre avis en ce qui concerne les projets de transformation et d'amélioration que nous envisageons.

Nous vous remercions à l'avance de vos réponses.

Le C.A.R.D.A.N.

AOÛT 1967

Q U E S T I O N N A I R E
sur les Fiches du C.A.R.D.A.N.

----->

I. Utilisation du service existant :

1. Conservez-vous les Fiches sous leur forme de présentation originale (cahiers non-découpés) ?

Fiches analytiques :	oui	non	(1)
Fiches signalétiques :	oui	non	
Fiches d'ouvrages :	oui	non	

2. Découpez-vous les Fiches pour constituer des fichiers ?

Fiches analytiques :	oui	non
Fiches signalétiques :	oui	non
Fiches d'ouvrages :	oui	non

- Faites-vous des découpages partiels, correspondant à vos intérêts particuliers ?

- . Relatifs à un domaine d'études particulier ?

oui	non
-----	-----

- . Lequel ?

- . Relatifs à une aire géographique particulière ?

oui	non
-----	-----

- . Laquelle ?

- Si vous mettez la totalité des fiches en fichiers, les classez-vous

- . selon l'ordre numérique proposé ?

oui	non
-----	-----

- . en vous servant des mots-clés indiqués sur chaque fiche ?

: mots-clés géographiques :	oui	non
: mots-clés thématiques :	oui	non
: combinaison des deux :	oui	non

. selon un ordre alphabétique d'auteurs établi par vous-même ?

oui non

. selon un autre système de classement qui vous est particulier ?

oui non

Lequel ?

: si oui, utilisez-vous les résumés du CARDAN pour établir
votre propre classement ?

oui non

: ou utilisez-vous les mots-clés du CARDAN pour les adapter
à votre propre système de classement ?

Mots-clés géographiques : oui non

Mots-clés thématiques : oui non

3. Utilisez-vous tous les index établis ?

oui non

- Si vous en faites seulement un usage partiel, lesquels vous rendent
particulièrement service ?

. l'index auteurs : oui non

. l'index des périodiques consultés oui non

. l'index géographique : oui non

. l'index ethno-linguistique : oui non

. l'index par matières : oui non

- Si vous utilisez les index, les conservez-vous dans des dossiers
à part ?

oui non

- Découpez-vous ceux qui sont présentés sous forme de fiches pour
en constituer des fichiers ?

oui non

- Souhaiteriez-vous un prédécoupage en pointillé autour des fiches ?

oui non

4. Préféreriez-vous

- un abonnement global F.A.-F.S.-F.O. ? oui non

- ou souscrire séparément aux F.A. oui non

aux F.S. oui non

aux F.O. oui non

Quelles sont les raisons de votre choix ?

II. Suggestions sur d'éventuelles transformations ultérieures :

1. Souhaitez-vous le maintien du système de traitement actuel, soit :
établissement des résumés pour les articles plus fondamentaux,
simple indexation par mots-clés (avec éventuellement une courte
notice) pour les ouvrages et les textes plus marginaux ?
oui non
2. Souhaiteriez-vous l'extension du traitement analytique à tous les
documents retenus ?
- Fiches signalétiques : oui non
- Fiches d'ouvrages : oui non
3. Souhaitez-vous la fusion des Fiches Analytiques et des Fiches
Signalétiques en une seule série ?
oui non
4. Souhaitez-vous la fusion des F.A., des F.S. et des Fiches d'Ouvrages
en une seule série ?
oui non
5. Etant donné l'existence des Analyses Africanistes qui offrent des
résumés substantiels d'articles, souhaitez-vous le remplacement
des résumés discursifs présentés actuellement dans les Fiches
Analytiques par l'emploi d'une série de descripteurs indiqués en
clair ? Cette solution supposerait l'abandon de l'actuelle Liste
de mots-vedette systématiques et l'adoption d'un index alphabé-
tique général annuel regroupant les pays, les sujets, les ethnies,
les auteurs.
oui non
6. Souhaiteriez-vous un traitement encore plus exhaustif des pério-
diques africanistes ?
oui non

Quelles sont les lacunes particulières que vous avez pu remarquer ?
Titres des périodiques :

7. Souhaitez-vous un allègement du nombre des références signalées
(actuellement environ 6 à 7000 documents par an) ?

oui non

- accepteriez-vous que soient éliminés tous les documents relatifs
au développement économique, à la planification, à l'aide étran-
gère ?

oui non

= si oui, souhaitez-vous que cette documentation économique
établie par le CARDAN soit transmise à un organisme documen-
taire plus spécialisé dans ces disciplines (service auquel
vous souscririez éventuellement selon des modalités avanta-
geuses ?

oui non

= ou bien souhaitez-vous que ce type de documentation fasse
l'objet d'une série particulière par souscription séparée ?

oui non

- accepteriez-vous que la sélection des documents signalés soit
plus rigoureuse, ce qui réduirait notablement le nombre des fi-
ches diffusées ? (Le prix serait évidemment abaissé en propor-
tion de la réduction du nombre de fiches)

oui non

8. Si, éventuellement, des services partiels portant sur une région
ou sur un sujet déterminés pouvaient être organisés, quels domai-
nes vous intéresseraient particulièrement ?

III. Observations complémentaires et suggestions :

IV. Adresses d'organismes ou de chercheurs susceptibles d'être intéressés
par les Fiches du C.A.R.D.A.N.

